

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

NOVEMBRE.—1899.

21



Max Bernatz.

LA MADONE DU TRONE, d'après Max Bernatz.



LA VIERGE MARIE

DANS LA POESIE ET DANS LES ARTS

L'ARRIVÉE A BETHLÉEM

Cieux, soyez attentifs ! Et toi, prête l'oreille,
Terre, où va se passer l'inextinguible merveille !
A la cité des rois, Bethléem-Éphrata,
L'édit impérial convoque tout Juda.
Et Marie et Joseph, l'auguste patriarche,
Pour s'y rendre à leur tour, ont dû se mettre en marche,
Dociles instruments de l'éternel dessein.
Avec le doux fardeau qu'elle porte en son sein,
Non, elle ne craint pas, la Vierge bienheureuse,
D'affronter en chemin la saison rigoureuse.
Et pourquoi craindrait-elle ?... A toute heure, en tout lieu,
Ne marche-t-elle pas sous l'égide de Dieu,
De Celui qui d'un mot sait calmer les tempêtes,
Fait briller à son gré son soleil sur nos têtes
Et dans tout l'univers parlant en souverain,
Commande aux éléments de faire un jour serein ?...
Ne marche-t-elle pas sous l'escorte des anges,
Celle qui doit régner sur leurs saintes phalanges ?
Aussi, jamais pour eux, durant ces jours bénis,
Plus de sérénité dans les cieux infinis.....

Au loin, partout régnait une paix souveraine :
 On eût dit que le vent retenait son haleine,
 Que le soleil avait de plus brillants rayons,
 Le val moins d'accidents, moins d'âpreté les monts.
 La Vierge revoyait alors à son passage
 Tous les lieux parcourus dans son premier voyage :
 Le Thabor, le Carmel, l'Ebal, le Garizim,
 Magdal, Sichem, Endor, Samarie et Naïm,
 La plaine d'Esdrelon, le val du Térébinthe,
 Béthanie et Dothan, Mambré, Sion la sainte,
 Les rives du Jourdain ; mais avec quel bonheur
 Elle voit Bethléem blanchir sur les hauteurs !...
 Au coucher du soleil, ils ont quitté la plaine
 Et gagné la cité qui de rumeur est pleine...
 Sous un toit où leur corps se repose abrité,
 Ils vont quêtant partout une hospitalité,
 Mais en vain....

Sur un ivoire grec, que l'on croit avoir fait partie des ornements du trône de l'exarque de Ravenne, la Vierge est représentée, avec une expression de souffrance, assise sur un âne. Joseph la soutient avec tendresse ; elle a passé son bras autour de son cou et s'appuie sur lui. Un ange conduit l'âne et éclaire la route avec une torche.

Dans une gravure d'après un maître du dix-septième siècle, Marie, assise sur un âne et tenant les rênes, lève avec résignation son regard vers le ciel. Joseph, le bonnet à la main, fait des remontrances à un maître d'hôtel, qui, du doigt lui désigne l'étable. La femme de l'hôtelier regarde la Vierge avec une expression de sympathie et de commisération. Dans une autre représentation du même sujet, on aperçoit, dans le fond du tableau, des anges dans une grotte occupés à préparer un berceau.

Plus près de nous, Luc-Olivier Merson a bien rendu cette scène touchante : saint Joseph est sur les degrés d'une maison à la porte de laquelle il est venu frapper. On ne se donne même pas la peine de lui ouvrir ; une femme, d'une fenêtre, lui répond qu'il n'y a pas de place pour eux. Joseph, déconcerté, semble insister. Marie, épuisée, s'est laissé choir au milieu de la route à

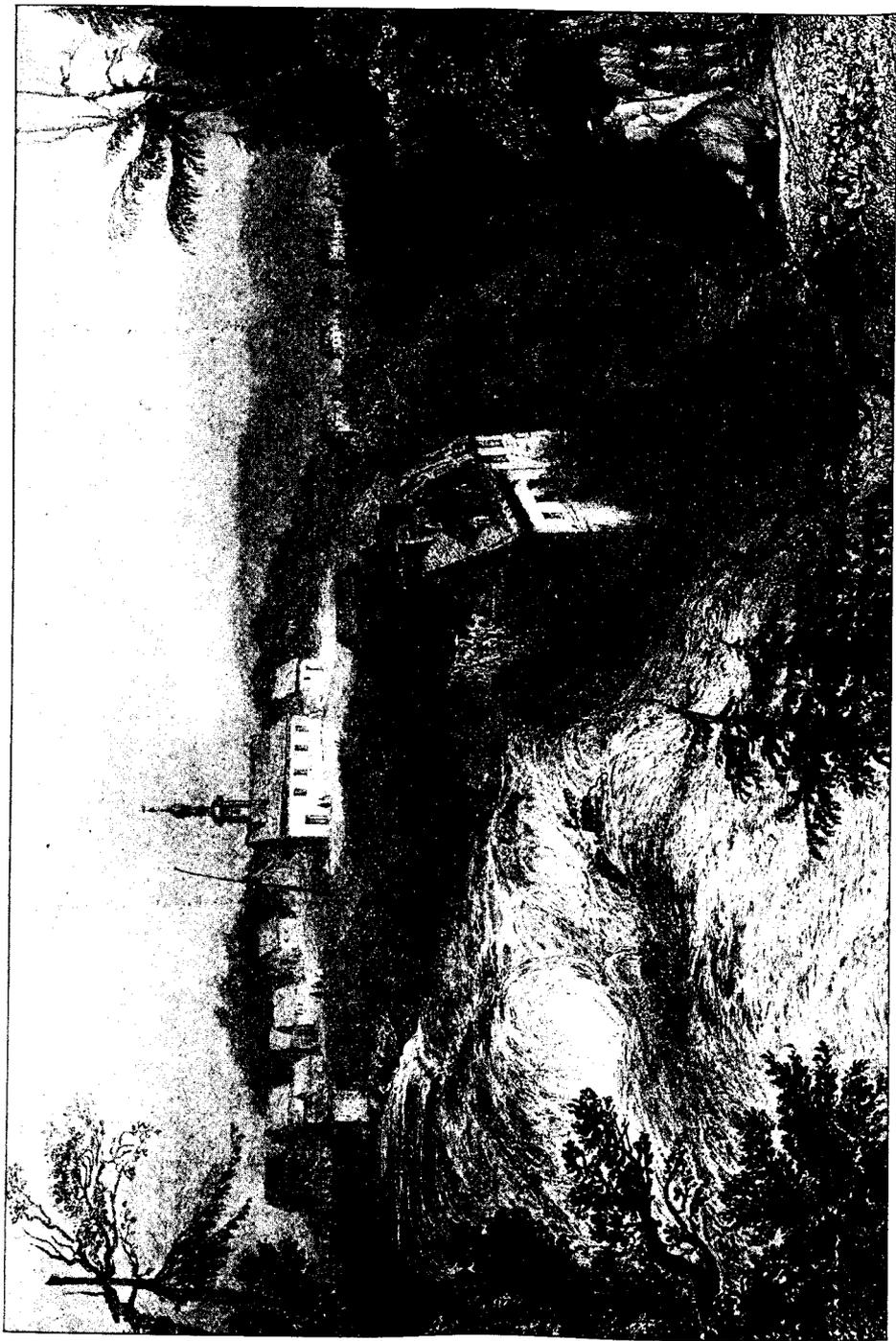
côté de leur léger bagage. Elle détourne la tête comme pour ne pas affronter le refus. Au détour d'une rue, bien orientale, on voit des chiens, aussi inhospitaliers que leurs maîtres, aboyer après les étrangers.

Cependant il leur faut un asile
A ces deux étrangers que tout le monde exile.....
Ils sont pauvres..., partant obscurs et méprisés.....
Et par tous ces refus leurs deux cœurs sont brisés.
" Quoi ! les renards ont leur tanière,
Les oiseaux du ciel ont leurs nids
Le Fils de l'homme seul, le maître de la terre,
Et sa mère d'amour partout seront bannis !"
Monde, si tu savais à qui tu fais injure !
O honte ! moins que toi la pierre sera dure !.....
Une grotte est là-bas creusée en un rocher :
Pour le couple béni, c'est asile cherché.
Refuge des pasteurs pendant les nuits d'orage,
Un bosquet d'oliviers de ses rameaux l'ombrage ;
Les vignes d'Engaddi s'étalent à l'entour
Sur les coteaux baisés par les chaleurs du jour.

Alphonse Leclaire.



Têtes d'Enfants Jésus de Raphaël.



Vue de la Jeune-Lorette en 1840 d'après une gravure du temps.

NOTRE-DAME DE LORETTE EN LA NOUVELLE-FRANCE

ÉTUDE HISTORIQUE

Là-bas, sur les hauteurs, au pied des Laurentides,
S'élève, solitaire, un modeste hameau.
La rivière Saint-Charle, avec ses eaux limpides,
Où flotte, çà et là, l'ombre d'un jeune ormeau,
Caresse en murmurant le seuil de ce village ;
Et, quand elle le quitte, on dirait que de rage,
Sur son lit de cailloux, elle s'agite et fuit,
Comme un daim effaré qu'une meute poursuit.
Dans un gouffre profond qui tout à coup s'entr'ouvre,
L'onde vertigineuse arrive avec fureur,
Rebondit sur le roc, se déchire, et le couvre
De flots d'écume et de vapeur. (1)



LORETTE est un village situé à trois milles
“ (lieues) français à l'ouest de Québec, habité
“ principalement par les Indiens de la nation
“ huronne, convertis à la religion catholique.

“ Le village occupe le bord d'une petite rivière qui,
“ en cet endroit, tombe avec grand bruit du haut
“ d'un rocher, et fait tourner un moulin à scie et un
“ moulin à farine. (2)

“ Lorsque le jésuite (3) qui les dessert y vint pour la
“ première fois, ils vivaient dans des cabanes faites sur
“ le modèle de celles des Lapons. Depuis ils se sont bâti
“ des habitations à la mode française.

“ La petite église (4) du village est vraiment jolie
“ avec sa flèche élevée couverte en fer-blanc, qui contient
“ une cloche. On prétend qu'elle a un air de ressem-
“ blance, par sa forme et ses dimensions, avec la *Santa*
“ *Casa* de Lorette en Italie, d'où vient le nom de Lorette
“ donné à ce village. ” (5)

(1) P. Lemay.

(2) Bâti en 1731.

(3) Le P. Richer.

(4) Bâtie en 1730.

(5) *Voyage dans l'Amérique du Nord*, par Pierre Kalm, naturaliste suédois, août, 1749. Traduit par L.-W. Marchand, Montréal.



AVANT-PROPOS



DEUX siècles ont passé depuis l'érection du premier sanctuaire de Marie à la *Jeune-Lorette*.

Il importait de ne pas laisser dans l'oubli cet intéressant anniversaire.

☞ C'est là ma principale excuse pour avoir osé écrire ces pages.

Une plume plus autorisée que la mienne écrira bientôt l'histoire de Notre-Dame de Foye en Canada. L'histoire des missions huronnes se lit aux *Relations des Jésuites* et dans le travail magistral du Père Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVII^e siècle*. Une monographie de Messire J.-B. Bédard, ⁽¹⁾ et une *Relation* du Père Bouvart sur la mission de la *Nouvelle-Lorette* (aujourd'hui l'*Ancienne*) ⁽²⁾ complètent les *Missions du Canada* du Père Martin et ses additions à l'*Autobiographie du P. Chaumonot*.

Mais la *Jeune-Lorette* n'a pas encore trouvé d'historiographe. Des récits plus ou moins fantaisistes et des impressions à vol d'oiseau, voilà tout ce qui a paru sur cet intéressant village.

(1) Reproduite dans *La Kermesse*, charmant recueil littéraire hebdomadaire publié à Québec à l'occasion d'un bazar de charité en 1892-93.

(2) Reproduite dans l'*Abeille*, revue scolaire rédigée par les élèves du Petit Séminaire de Québec (12^e année). La *Relation* du P. Bouvart ne dépasse pas 1675.

Je n'ai certes pas la prétention d'écrire une histoire de cette mission. Je veux seulement sauver de l'oubli quelques souvenirs d'un peuple dont la fin semble coïncider avec celle du siècle, mais dont les annales édifiantes aussi bien que intéressantes méritent d'être mieux



connues ; je veux exhumer de la poussière quelques pièces jusqu'ici inédites, reliques d'un glorieux passé, échos d'un siècle qui fut grand par sa foi non moins que par ses œuvres.

Ces documents figureront à leur endroit dans les quelques pages de ce modeste travail.



INTRODUCTION

LE célèbre romancier américain, Fenimore Cooper, a dramatisé, sous le titre de *The Last of the Mohicans*, la fin d'une tribu jadis puissante en nombre et vaillante à la guerre.

L'heure n'est-elle pas venue—que dis-je ! n'est-il pas déjà tard—de saluer d'un chant d'adieu un peuple autrefois maître d'un pays immense et d'une mer intérieure destinés à immortaliser son nom et son histoire ?

Ce peuple a été trop longtemps l'ami de la France très chrétienne ; trop d'apôtres et de martyrs, pour le conquérir au Christ, ont usé leur vie et versé leur sang ; il a fourni à l'église naissante du Canada trop d'exemples de piété et d'héroïsme dignes des âges apostoliques, pour qu'il nous soit permis de l'oublier, et que le flot toujours montant du progrès moderne efface tout vestige de son glorieux passé.

Sa langue est déjà muette. Sauf quelques rares cantiques, dont le sens est encore moins familier à ceux qui les chantent que la langue liturgique de l'Église, sauf quelques glossaires aujourd'hui conservés avec un soin jaloux dans les archives de notre législature ou de nos communautés religieuses, sauf des noms de guerre que les chefs, depuis longtemps mêlés de sang européen, étalent avec fierté aux jours de réjouissance nationale, que rest-t-il de cet idiome harmonieux et sonore qui résonnait jadis dans les conseils de guerre ou les chants de triomphe ?

Le type facial—pommettes des joues saillantes et teint légèrement cuivré—persiste mieux, bien que ne suivant

pas toujours rigoureusement la succession des générations, les blancs et les bruns alternant souvent dans une même descendance.

Mais ce qui dure toujours, et ce qui, grâce à Dieu ! persévérera jusqu'à l'extinction complète de la race, c'est la foi catholique, c'est la fidélité à l'Église de Jésus-Christ achetée pour ce peuple par le sang des Brébeuf, des Lalemant et des Garnier. Il a été réalisé, en effet, le vœu des capitaines hurons suppliant le Père Ragueneau de conduire à Québec les débris de leur nation décimée, pour y fonder une église à l'abri du fort des Français ; " car, disaient-ils, notre foi n'y sera pas éteinte. " ⁽¹⁾

La chapelle de la mission est toujours là, sa flèche légère dirigée vers le ciel, dont les Jésuites ont indiqué le chemin aux enfants de la forêt,—sa modeste cloche appelant toujours à la prière et réunissant sous un même toit béni les derniers enfants d'une famille qui bientôt ne sera plus.

Quelques pas plus loin, c'est " l'arpent de Dieu," le cimetière, où les ont précédés les ancêtres qui se sont endormis dans la paix du Seigneur. Le champ des morts est entretenu avec un soin pieux. Le Huron chrétien n'a rien perdu de la fidélité traditionnelle de sa race au culte des défunts. Sa croyance immémoriale à l'immortalité de l'âme est confirmée par le signe de la foi dont il orne le tombeau des siens. L'arc et les flèches dont le chasseur défunt devait se servir dans une vie meilleure ont été remplacés par la croix, gage de résurrection et de salut.

Mais combien cet enclos est étroit, resserré comme il l'est tout alentour par les appareils de l'industrie moderne ! On dirait qu'il se rétrécit de plus en plus, à mesure que diminue le nombre de ceux dont il doit abriter le dernier soumeil. ⁽²⁾

(1) Père C. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle France*, tome II, p. 111.

(2) Depuis quelques années on a ouvert, au nord de la chapelle, un nouveau cimetière. Ceux qui y reposeront ne seront guère de race huronne.

Et tout à côté, limitant le domaine de ceux dont l'empire jadisne connaissait guère de bornes, la rivière Saint-Charles roule ses eaux rapides vers la cascade mugissante.

Pauvre Cabir-Coubat, ⁽¹⁾ qui traînes péniblement aujourd'hui, comme un serpent blessé, tes replis tortueux à travers la vallée que ton cours embellit et fertilise, toi aussi, ton orgueil a été humilié! Pour étancher la soif des envahisseurs, pour tourner leurs encombrantes machines, on a mis un frein à l'impétuosité de tes flots. Image de la nation jadis florissante qui agonise sur tes rives, tes eaux sombres coulaient jadis à pleins bords et leur mugissement proclamait à haute voix la puissance du Créateur.

* * *

Ainsi pensais-je l'autre jour en gravissant à toute vapeur la pente fleurie et ensoleillée qui mène au village de la *Jeune-Lorette*. Et à mesure que je montais, montait aussi dans mon âme le flot des émotions et des souvenirs du passé, car je reprenais en sens inverse le sentier déjà parcouru d'une vie de cinquante ans, et je me rapprochais d'autant du séjour de ma première enfance.

Oui, j'ai vécu à la *Jeune-Lorette* les années de mon printemps. La belle langue de ma mère bien-aimée, le doux parler de France, c'est là que je l'ai apprise. La disparition de l'ancienne école du *faubourg* ⁽²⁾ n'a pas effacé de ma mémoire la souvenance de l'austère et tendre institutrice qui m'initia aux mystères de la grammaire française, et m'administra maints coups de férule destinés autant à souligner les préceptes de Lhomond qu'à châtier mes espiègleries.

(1) Nom sauvage de la rivière Saint-Charles, qui signifie " la rivière aux nombreux détours." La rivière Saint-Charles, décharge du lac du même nom, coule du nord au sud, et se jette dans le fleuve Saint-Laurent à Québec. C'est à la réunion de ces deux cours d'eau que s'élève le promontoire de Québec. C'est la rivière Saint-Charles qui alimente les aqueducs de Québec et du village Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette.

(2) On nomme ainsi le village de Saint-Ambroise pour le distinguer de celui des Sauvages, auquel on a réservé le nom de *village*.

A Lorette, j'ai reçu pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie. Ce fut à l'église paroissiale de Saint-Ambroise, sanctuaire d'origine plus récente que la chapelle du village huron, et disparu depuis quelques années devant les exigences d'une population croissante pour faire place à un temple moderne plus vaste et plus imposant. Parmi mes camarades de première communion figuraient maints petits Hurons qui m'avaient initié à l'art de décocher la flèche perfide contre d'innocents oiseaux.

La chapelle de la mission, plus que tout le reste, éveille en moi les plus touchants souvenirs. C'est là, en effet, que j'ai appris l'art divin de servir la messe. C'est là qu'a germé ma vocation sacerdotale, au contact d'un vénérable missionnaire, digne héritier du zèle des Chaumonot et des De Couvert.

Je me rappelle encore l'instruction du vieux sacristain, un *dogique* patriarcal, relativement aux burettes. Comme elles étaient d'argent solide, il importait, pour ne pas confondre le vin et l'eau, de remarquer les lettres majuscules, A (pour *Aqua*, l'eau) et V (pour *Vinum*, le vin) qui y étaient gravées dans le but de les distinguer l'une de l'autre. "Fais attention, mon petit, disait le vieux Sauvage, les pattes en bas (A), c'est l'eau ; les pattes en l'air (V), c'est le vin." ⁽¹⁾

Cette chapelle des Sauvages, je l'ai vue brûler en 1861, lors d'un incendie qui avait éclaté à la fabrique de papier toute voisine. Je fus témoin de la désolation des pauvres Hurons en voyant leur bien-aimé sanctuaire, "la maison de la prière," dévoré par les flammes. Dans les cendres encore fumantes, j'avais ramassé un lingot informe du métal de la cloche, et l'ai longtemps conservé comme une relique dans mon musée d'écolier.

Heureusement on eut le temps de sauver tout le reste, même la balustrade en cuivre repoussé qui subsiste, avec

(1) Exemple de la méthode intuitive respectueusement soumis aux lecteurs de *l'Enseignement primaire*.

d'autres trésors, comme vestige des splendeurs de l'ancien culte. Autels, vases sacrés, candélabres, chasublerie, peintures, statues, tout, sauf les colliers de *Wampum* suspendus en *ex-voto* aux murs du sanctuaire, a échappé aux flammes, grâce au dévouement intelligent de l'abbé Prosper Vincent, qui passait alors ses vacances d'écolier dans son village natal. On a également réussi à sauver le *fac-simile* de la *Santa Casa* ou " sainte maison " de Lorette, avec les statues des anges qui la transportent.

Tout a été replacé dans le même ordre dans la chapelle restaurée, sauf toutefois un enclos rectangulaire qui régnait autrefois depuis la balustrade jusqu'au tiers de la nef, et était réservé aux seules femmes de la tribu. Comme dans les églises rurales des vieux pays, on avait ainsi selon l'usage antique,

Les sexes séparés en deux ordres exprès.

Mais on n'aurait pas eu raison d'ajouter avec le poète :

Et souvent rapprochés par des regards distraits ;

car l'enfant des bois reste toujours fidèle à sa gravité native dans le lieu saint. Cette gravité se relâchait pourtant deux fois par an, à l'occasion du pain bénit que *rendaient* alternativement et collectivement les hommes et les femmes du village. Les yeux noirs des bambins adossés à la balustrade suivaient alors d'un regard avide l'itinéraire du vieux bedeau distribuant à leurs parents le signe des agapes. Ils savaient que le fond du panier était destiné aux enfants, et que le dit fond était composé d'étoiles de pain bénit doré, aussi succulentes au goût qu'éblouissantes à la vue.

Le pain bénit n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir du passé. La génération actuelle en ignore le goût, que ses appétits fin-de-siècle ne lui permettraient guère d'apprécier.

L.-St G. Lindsay, Ptre.

(A sucre)

LA RENAISSANCE DE LA NATIONALITE FRANCAISE EN ACADIE

(*Suite et fin*)

III

LE R. P. LEFEBVRE A MEMRAMCOOK ; QUELLE PART IL PRIT A
LA RECONSTITUTION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE
EN ACADIE.

LE lecteur sait déjà avec quelle rapidité les Acadiens, dont on croyait la race anéantie, ont reformé leurs rangs et se sont multipliés dans les premières années de ce siècle.

On vient de voir qu'en 1815, ils étaient déjà 25,000 ; depuis cette époque, leur nombre a continué de s'accroître dans des proportions extraordinaires. Moins de cinquante ans plus tard, en 1864, lorsque le R. P. Lefebvre vint s'établir parmi eux, ils formaient un petit peuple de 80,000 âmes.

Néanmoins, malgré l'importance que leur donnait l'accroissement de leur population, comme l'instruction secondaire leur faisait généralement défaut, les Acadiens se trouvaient toujours dans une situation très inférieure à celle des Anglais, et ils restaient indéfiniment relégués au second plan.

En outre, disséminés de côté et d'autre, n'ayant établi aucun lien entre leurs différents centres de population, non seulement ils manquaient absolument de cohésion, mais ne se connaissaient même pas bien entre eux et paraissaient incapables de jamais ressusciter leur nationalité.

Ce sera pour le R. P. Lefebvre un éternel honneur d'avoir ouvert aux Français de l'Acadie l'accès des carrières libérales et les portes des assemblées législatives ; ce sera pour ce prêtre patriote un impérissable titre de gloire d'avoir relié en un seul faisceau les différents groupes de population française établis dans les provinces maritimes, et d'être ainsi parvenu à reconstituer la nationalité acadienne.

La vie du R. P. Lefebvre étant, depuis 1864, intimement liée à l'histoire de son pays d'adoption, il importe de faire connaître quel était ce prêtre catholique qui devait exercer une si grande action sur l'avenir de tout un pays.

Il était né le 14 juillet 1831 à Saint-Philippe, près Montréal, d'une famille d'origine normande, émigrée en Amérique au commencement du dix-septième siècle.

Son père berça son enfance du récit des luttes héroïques soutenues par les Français contre les conquérants du Canada, et lui communiqua de bonne heure son ardent patriotisme ; sa mère lui apprit à lire dans son livre de prières et déposa dans son jeune cœur les germes de sainteté qui devaient plus tard produire des fruits si abondants.

Camille Lefebvre fit ses études au collège Saint-Cyprien, près de Montréal, puis, se sentant une irrésistible vocation pour l'état ecclésiastique, il résolut d'entrer dans les ordres.

Les Pères de Sainte-Croix, qui se consacrent à l'enseignement et à la prédication, accueillirent volontiers dans leurs rangs ce jeune homme dont ils connaissaient l'intelligence et le savoir, et le firent ordonner prêtre le 29 juillet 1855. Mis l'année suivante par ses supérieurs à la disposition de l'archevêque de Montréal, l'abbé Lefebvre fut nommé vicaire à Saint-Eustache, village dont le nom est resté célèbre dans l'histoire du Canada.

Ce fut là, en effet, qu'en 1837, lors de l'insurrection de nos anciens compatriotes contre les Anglais dont la tyrannie était devenue intolérable, les derniers défenseurs de la liberté, écrasés par les troupes britanniques, moururent en héros.

Dans cette atmosphère encore moite du sang de tant de vaillants Français, l'abbé Lefebvre sentit ses sentiments patriotiques s'exalter encore, et il se prépara inconsciemment à l'apostolat national qu'il devait remplir plus tard.

Après un assez long stage dans les rangs du clergé séculier, il vint reprendre sa place au sein de sa congrégation, et fut bientôt après chargé de prêcher des missions dans les différents diocèses de la province de Québec.

Sa vaste érudition, son remarquable talent de parole, la sympathie qu'inspirait sa personne, lui valurent le plus vif succès partout où il se fit entendre.

Ce fut en 1864 que Mgr Swiney, évêque d'Halifax, frappé des rares qualités du R. P. Lefebvre, et n'ignorant pas qu'il avait laissé les meilleurs souvenirs comme administrateur dans les paroisses où il avait été curé, résolut de lui confier la direction du collège de Memramcook, dont l'abbé Lafrance, gravement malade, ne pouvait plus s'occuper.

L'éminent prélat réussit à faire attacher le jeune missionnaire à son diocèse, et l'installa sans retard dans les fonctions qu'il lui avait réservées.

Les débuts du R. P. Lefebvre comme directeur du collège de Memramcook furent nécessairement pénibles, car tout manquait dans l'établissement fondé par l'abbé Lafrance.

Heureusement, l'ancien vicaire de Saint-Eustache était un homme de ressources qui, à force d'ingéniosité et d'économie, grâce aussi à la générosité des fidèles de la

province de Québec, ne tarda pas à communiquer une vie nouvelle au modeste collège dont l'existence était auparavant si précaire. Il le rendit rapidement prospère et le transforma à tous égards.

C'est ainsi que, rompant avec les errements suivis à Memramcook du temps de l'abbé Lafrance, il se fit un devoir non seulement d'assurer à ses élèves les avantages de l'enseignement théorique qui orne l'esprit, mais encore de leur faire acquérir les connaissances pratiques qui facilitent la lutte pour la vie.

Son nouveau programme scolaire, si conforme aux exigences du progrès et aux tendances de l'opinion-obtint de suite un incomparable succès. Telle fut bientôt la réputation du collège de Memramcook que, non seulement les principales familles acadiennes y envoyèrent leurs enfants, mais encore qu'un certain nombre de catholiques anglais imitèrent cet exemple.

En 1875, l'établissement avait acquis une si grande importance, que les anciens bâtiments qui le composaient devinrent insuffisants et qu'on dut les reconstruire en les agrandissant.

Depuis une vingtaine d'années, un superbe édifice, entouré d'un parc magnifique, s'élève sur l'emplacement où le modeste pensionnat créé par l'abbé Lafrance végétait autrefois.

Non content de répandre parmi les Acadiens l'enseignement supérieur, le R. P. Lefebvre s'occupa en même temps d'installer de nouvelles écoles primaires françaises dans les localités qui en étaient encore privées.

A cet effet, il fit venir de la province de Québec, et même de France, non seulement des Pères de son ordre, mais encore des Frères de la Doctrine chrétienne, des Sœurs de la Charité, des Religieuses de Notre-Dame et de la Sainte-Famille, qui créèrent, pour les deux sexes, des écoles fort appréciées du public.

Malheureusement, le développement de l'enseignement primaire français fut, il y a un certain nombre d'années, brusquement arrêté, dans le Nouveau-Brunswick, par des lois liberticides.

En 1871, la législature de cette province supprima les écoles françaises et décida qu'à l'avenir tous les enfants, sans distinction d'origine, seraient éduqués dans des écoles publiques placées sous la surveillance du gouvernement.

L'enseignement de notre langue et du catéchisme fut prohibé dans ces écoles, et les congréganistes n'eurent plus le droit d'aspirer aux fonctions d'instituteur.

Mais si l'étude des dogmes catholiques était bannie des nouveaux établissements scolaires, par contre l'enseignement de la Bible y était prescrit, ou tout au moins recommandé, de telle sorte que, en réalité, c'était une éducation tout à la fois anglaise et protestante que les législateurs du Nouveau-Brunswick prétendaient imposer aux Acadiens.

On voit que ces sectaires voulaient, du même coup, frapper au cœur la nationalité française et la religion catholique.

Cette loi, si manifestement attentatoire à la liberté de conscience, était, en outre, contraire à la constitution fédérale qui place, dans tout le Canada, sur un pied de parfaite égalité, les langues anglaise et française d'une part, la religion catholique et le culte protestant d'autre part. Aussi, les Acadiens du Nouveau-Brunswick s'empressèrent-ils de demander au parlement d'Ottawa l'abrogation d'une législation qui violait si ouvertement tous leurs droits.

Vains efforts! Les chambres fédérales, où dominait l'élément anglais, rejetèrent, après l'avoir à peine examinée, la requête pourtant si légitime qui leur était présentée.

Alors une opposition violente contre la loi scolaire se manifesta dans tous les centres catholiques du Nouveau-Brunswick. Les populations refusèrent d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes, et, dans un certain nombre de paroisses, notamment à Caraquet, elles résistèrent à main armée aux agents du fisc chargés de prélever les taxes scolaires.

Le sang coula dans maints endroits, de nombreuses arrestations eurent lieu, des prêtres soupçonnés de favoriser la rébellion, furent déférés aux tribunaux et condamnés à la prison. Bref, tout le pays fut bientôt en proie à un trouble profond.

Les Anglais finirent par s'effrayer de cette effervescence, qui allait sans cesse grandissant et menaçait de prendre les proportions d'une véritable guerre civile. Avec leur grand sens pratique, ils calculèrent que la satisfaction de maintenir, dans toutes ses dispositions, une loi vexatoire, ne compensait pas les interminables embarras qu'elle leur suscitait, et ils acceptèrent d'apporter des adoucissements à son application.

En 1874, intervint entre les délégués des catholiques et le pouvoir exécutif du Nouveau-Brunswick, un compromis qui, bien que non sanctionné par une loi, fut cependant appliqué dans tout le pays.

En vertu de cette transaction, les écoles publiques furent, il est vrai, seules maintenues, mais le clergé catholique eut le droit d'y aller, en dehors des heures de classe, instruire les enfants des préceptes de la religion. Une certaine part fut même faite, dans ces écoles, à l'enseignement du français et, de plus, les congréganistes munis du diplôme réglementaire furent admis à concourir pour l'emploi d'instituteur.

Au R. P. Lefebvre, qui, ferme et conciliant tout à la fois, servit de principal intermédiaire entre protestants et catholiques, revient en majeure partie le mérite

d'avoir amené cet heureux résultat. Dans ces circonstances mémorables, il réussit à rendre à la cause de ses compatriotes un service dont ceux-ci ne perdront jamais le souvenir.

Ce compromis ne fut pourtant pas accepté sans avoir soulevé l'opposition furieuse de certains fanatiques protestants, dont les plus en vue étaient MM. Elder et Willis, deux publicistes influents, députés à la législature du Nouveau-Brunswick. Ils commencèrent par engager une abominable campagne de diffamation contre le clergé catholique en général, et en particulier contre les prêtres français, qu'ils représentaient, dans leurs journaux, comme des êtres immoraux et de dangereux conspirateurs. Ensuite, M. Willis se chargea de se faire, à la tribune de la Chambre, l'écho des calomnies que lui et ses amis avaient imaginées et de demander au Parlement de s'opposer à l'application du compromis scolaire.

Une mésaventure grotesque survenue à cet odieux personnage, vint subitement mettre un terme à ses coupables agissements, tant il est vrai que, partout dans le monde, le ridicule peut tuer aussi sûrement que le poignard.

Le jour où il monta à la tribune, M. Willis s'écria d'un ton solennel, en désignant le pupitre installé devant lui : " Oui, messieurs, j'ai là les preuves de l'infamie des prêtres de Rome ; j'ai là des pièces démontrant le bien-fondé des accusations si graves que j'ai portées contre eux ! " En même temps, il ouvrit le pupitre en question. Aussitôt, un gros oiseau noir en sortit avec un bruit assourdissant, effleura le visage de M. Willis, et prit son vol jusque dans les tribunes.

C'était un coq qu'une main facétieuse avait enfermé dans le bureau de l'orateur, dont la frayeur fut telle qu'il resta un certain temps avant de reprendre possession de lui-même. Quand enfin il put parler, il s'embrouilla dans

son discours et fut impuissant à déguiser, sous les artifices du langage, la faiblesse manifeste de son argumentation.

Les rieurs ne furent pas de son côté, et la chambre, en majorité acquise aux idées d'apaisement, résolut de ne pas s'opposer à l'application du compromis.

Depuis cette époque, la paix religieuse n'a plus été troublée dans le Nouveau-Brunswick, et tout porte à croire que, d'ici longtemps, on n'y persécutera plus les catholiques.

Après avoir restitué aux Acadiens, en leur prodiguant les bienfaits de l'instruction, le rang social auquel ils avaient le droit de prétendre, le R. P. Lefebvre voulut compléter son œuvre en réunissant en un seul faisceau, par des liens fédératifs, les différentes agglomérations françaises existant dans les provinces maritimes.

L'occasion d'affirmer la nationalité des Acadiens en les groupant en un tout homogène, s'offrit à lui dans les circonstances suivantes. L'association générale des Canadiens, dite Société Saint-Jean-Baptiste, avait décidé qu'un congrès des délégués des différents centres français de l'Amérique du Nord se réunirait dans la ville de Québec, le 24 juin 1880.

L'objet de cette réunion était d'adopter des mesures ayant pour but de pourvoir aux intérêts des groupes français déjà reliés par des liens fédératifs, et d'étendre ces liens au plus grand nombre possible de centres canadiens.

Jusqu'en 1880, jamais les Acadiens n'avaient pris part aux grandes assises de la nationalité française qui se tenaient périodiquement au Canada ou aux États-Unis.

Or, sur les instances du R. P. Lefebvre, ils résolurent de se faire représenter à la convention de Québec, et ils élurent 70 députés qui se rendirent à l'appel de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le congrès leur fit le plus chaleureux accueil, décida

qu'à l'avenir la Fédération générale des Canadiens comprendrait une section acadienne, et s'occupa spécialement de reconstituer la nationalité française dans les provinces maritimes.

A cet effet, il fut décidé qu'au cours de l'année 1881 les Acadiens se réuniraient en assemblée plénière à Memramcook, pour y organiser entre eux une association patriotique.

Plus de 5,000 de nos anciens concitoyens, représentant l'élite de la population française des provinces maritimes, prirent part à cette réunion d'où sortit la résurrection complète de la nationalité acadienne.

Conformément au vœu exprimé par le congrès de Québec, l'assemblée plénière de 1881 s'empressa d'établir les bases d'une fédération nationale entre les éléments français de tout le nord-est de l'Amérique, et les groupa autour d'une sorte de gouvernement central.

L'assemblée clôtura ses travaux en décidant que l'Acadie aurait une fête nationale qu'elle fixa au 15 août de chaque année, jour de la fête de la Vierge.

On remarquera que, tout en affirmant leur solidarité avec leurs frères du Bas-Canada, les Français des provinces maritimes choisirent pour leur fête une date autre que celle adoptée par leurs compatriotes de l'Amérique britannique, et qui est fixée au 24 juin.

Ils voulurent montrer de la sorte que, tout en appartenant à la grande famille canadienne, ils en formaient cependant un rameau distinct.

Un second congrès, qui se réunit en 1883 à Miscouche, dans l'île du Prince-Édouard, prit une résolution importante en créant un drapeau particulier pour l'Acadie. Ce drapeau est le nôtre, avec cette différence qu'une étoile blanche est brodée dans sa partie bleue.

On sait que nos congénères du Bas-Canada ont, au contraire, adopté sans le modifier en aucune façon, le drapeau tricolore comme leur emblème national.

En n'imitant pas sur ce point l'exemple qui leur avait été donné par leurs frères de Québec, les Acadiens voulurent sans doute affirmer leur existence autonome, mais de plus, ils obéirent à une autre considération.

Tandis que les Canadiens proprement dits, maîtres absolus dans une grande province, n'ont rien à craindre de leurs voisins anglais, au contraire les Acadiens, disséminés dans de vastes régions, peu nombreux relativement à la population anglaise qui les environne, pouvaient tout redouter d'un réveil de fanatisme britannique. Ils ne voulurent donc rien faire qui pût soulever des susceptibilités faciles à émouvoir, et attirer de redoutables colères sur leur nationalité à peine renaissante.

Voilà pourquoi ils n'osèrent s'approprier, dans son intégralité, le drapeau français, bien que l'emblème qu'ils ont choisi indique suffisamment la nature de leurs sentiments.

En outre, la convention de 1883 fit choix d'un hymne national qui est le chant grégorien bien connu *Ave maris Stella*, auquel sont adaptés de beaux vers dus à l'inspiration d'un poète canadien, M. Gérin-Lajoie, et qui rappellent en termes touchants les malheurs de l'Acadie.

Les délibérations de la convention de 1883 une fois terminées, les délégués firent déployer sur le plus haut mât du navire qui les ramenait chez eux, le drapeau acadien. Aussitôt, les vaisseaux mouillés dans le port hissèrent leurs pavillons et saluèrent par de nombreuses salves d'artillerie le nouveau symbole de la nationalité acadienne reconstituée.

Depuis lors, dans tous les centres français des Provinces Maritimes, le drapeau tricolore orné d'une étoile blanche, flotte sur les édifices publics ; il décore en outre les maisons particulières, le jour de la fête nationale.

La troisième convention générale des Acadiens eut lieu en 1890, à la Pointe de l'Église, dans la Nouvelle-Écosse, et contribua encore à resserrer les liens déjà si étroits qui

existaient depuis neuf ans entre les différentes fractions du peuple acadien.

Il serait injuste de ne pas ajouter que le R. P. Lefebvre fut le principal organisateur de ces réunions patriotiques et inspira la plupart de leurs résolutions.

De ce qui précède on peut donc conclure que c'est à lui que revient, presque exclusivement, l'honneur de la résurrection de la nationalité française en Acadie.

Cet homme illustre mourut à Memramcook, le 28 juin 1895, pleuré par tout un peuple comme un père et un sauveur.

IV

LA NATION ACADIENNE A L'HEURE PRÉSENTE.

Comme on le voit, notre race, que l'on croyait définitivement extirpée du nord-est de l'Amérique, s'y est de nouveau solidement implantée et offre à l'admiration du monde le spectacle d'une étonnante vitalité.

On n'a pas oublié que la population acadienne, réduite, à la fin du siècle dernier, à 1,267 individus, comptait, dès l'année 1815, 25,000 âmes, et 80,000 cinquante ans plus tard. On évalue, à l'heure actuelle, le nombre de nos anciens compatriotes établis dans les Provinces Maritimes, à plus de 125,000, soit 35,000 dans la Nouvelle-Écosse, 63,000 dans le Nouveau-Brunswick, 12,000 dans l'île du Prince-Édouard, 15,000 dans celle du Cap-Breton.

Ils forment la majorité dans certaines régions de l'Acadie, notamment dans un comté du Nouveau-Brunswick, celui de Madawaska, qui est tout entier entre leurs mains.

Sans doute, ils ne sont pas tous groupés en un seul bloc, comme leurs frères du Bas-Canada, mais ils sont unis par des liens étroits, obéissent à une direction générale, vivent d'une existence nationale distincte au milieu des

populations anglo-saxonnes et ils conservent avec un soin jaloux leur langue, leurs mœurs, leur religion.

L'Acadie française est, en outre, devenue le centre d'un mouvement intellectuel très intéressant à observer. Nos anciens compatriotes ont des journaux à eux et comptent dans leurs rangs des publicistes qui écrivent notre langue avec une élégante correction.

Leurs principaux journaux sont : le *Moniteur acadien*, de Shédiac, et le *Commerce des Provinces Maritimes*, de Bathurst, dans le Nouveau-Brunswick ; l'*Évangéline*, de Weymouth, dans la Nouvelle-Écosse ; enfin, l'*Impartial*, de Tignish, dans l'île du Prince-Edouard.

Parmi les littérateurs français du nord-est de l'Amérique, on doit citer M. Pascal Poirier, de Shédiac, qui a écrit de main de maître la *Vie du R. P. Lefebvre*. Nous avons puisé dans cet ouvrage, remarquablement documenté, quelques-uns des renseignements qui précèdent.

A propos du mouvement intellectuel qui se manifeste parmi nos anciens compatriotes de l'Acadie, on doit encore faire observer qu'un nouveau collège français a été fondé, depuis quelques années, par les Pères Eudistes, à Church Point, dans la Nouvelle-Écosse, et qu'il était non moins prospère que celui de Memramcook, quand, malheureusement, un incendie l'a presque entièrement détruit au mois de janvier dernier.

Mais, s'il est vrai que les Acadiens forment, dans le nord-est de l'Amérique, un peuple à part, vivant d'une existence distincte, on ne doit pourtant pas croire qu'ils se cantonnent dans un particularisme étroit. Il ont, en effet, parfaitement compris que, s'ils se tenaient trop à l'écart de leurs concitoyens d'origine anglaise, ils entraveraient de leurs propres mains l'action qu'ils sont en droit d'exercer sur la marche des affaires intéressant l'ensemble du pays.

Par conséquent, ils ne négligent aucune occasion de

s'introduire dans la société anglo-saxonne pour remplir des fonctions libérales, occuper des emplois publics ou conquérir des sièges dans les assemblées législatives.

M. Pierre Landry, d'Halifax, est le premier Acadien qui, depuis la conquête, ait été admis, il y a une quinzaine d'années, à plaider devant les tribunaux des Provinces Maritimes. Il s'est créé une très haute situation par son honorabilité, son érudition et son éloquence.

En outre, un Français d'origine occupe, depuis assez longtemps déjà, un siège à la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens comptent actuellement 8 des leurs dans les chambres du Nouveau-Brunswick, 5 dans celles de la Nouvelle-Ecosse, 1 dans la législature de l'île du Prince-Edouard. Enfin, ils sont représentés par deux députés à la Chambre fédérale d'Ottawa.

On ne saurait trop faire remarquer que les hommes distingués qui, depuis un certain nombre d'années déjà, honorent en Acadie le nom français par leur science ou leur haute situation, sont presque tous d'anciens élèves du collège de Memramcook.

Les Acadiens appartenant aux classes populaires se livrent, pour la plupart, à l'industrie de la pêche et à la culture des terres. On peut rappeler, à ce propos, que les fermiers d'origine française établis dans le nord-est de l'Amérique sont, comme l'étaient leurs pères avant la conquête anglaise, des agriculteurs émérites.

Quand on visite les villages occupés par les paysans acadiens on pourrait se croire transporté plusieurs siècles en arrière, tant ces braves gens, malgré l'amour du progrès qu'ils manifestent à tant d'égards, sont restés attachés aux usages et aux modes qui existaient dans la France d'autrefois.

Avec ses chausses de futaine et son gros bonnet de couleur, le campagnard acadien est le portrait fidèle du paysan

français au dix-septième siècle, et sa femme, coiffée d'une capeline originale, portant un fichu croisé sur sa poitrine, revêtue d'une robe de gros lainage confectionné par ses soins, donne parfaitement l'impression de ce que devaient être les ménagères du temps de Louis XIII ou de Louis XIV.

Il faut toutefois reconnaître que, depuis quelques années, les représentants des générations nouvelles semblent disposés à abandonner le costume de leurs pères pour adopter les modes anglaises.

Quels braves cœurs, ces paysans acadiens ! Sous des dehors un peu frustes, ils cachent mille qualités solides, franchise, politesse, prévenance envers l'étranger, une impeccable honnêteté, le sentiment de l'honneur poussé à ses dernières limites.

En Acadie, la famille est solidement constituée et très remarquablement hiérarchisée. Dans ce pays, comme dans l'ancienne France, le père de famille jouit d'une autorité presque absolue sur tous les siens et leur inspire un profond respect. Sa femme et ses enfants l'écoutent avec déférence, ne le tutoient jamais et lui obéissent sans observations. De même, les cadets disent toujours vous à leurs aînés qui, au contraire, les tutoient avec une effectueuse familiarité.

Le langage actuel des Acadiens appartenant aux classes populaires est encore celui qui était en usage au dix-septième siècle dans nos campagnes du Maine, de l'Anjou, de l'Aunis et du Poitou. On peut encore reconnaître l'accent des habitants de ces provinces sur les lèvres de leurs descendants établis en Amérique.

Ajoutons que, dans certaines paroisses de l'Acadie, on remarque assez souvent des mots dont la consonnance révèle une origine basque incontestable.

Le langage des Acadiens n'est donc pas tout à fait le même que celui des habitants de la province de Québec,

dont les tournures de phrase, les expressions, l'accent particulier, dénotent la plus pure origine normande.

Par contre, aucune différence n'existe entre nos anciens concitoyens du nord et du sud du Canada, par rapport aux sentiments dont ils sont animés à l'égard de la France, le berceau de leurs ancêtres.

Les uns et les autres sentent leur cœur tressaillir quand on leur parle de la grande nation qui leur a donné la vie, et tous se plaisent à répéter qu'après Dieu et l'Eglise, c'est encore la France qu'ils aiment le mieux.

Est-il rien de plus touchant que l'inaltérable amour de ces braves gens pour la patrie de leurs ancêtres, que ni le temps ni l'éloignement n'ont pu leur faire oublier ?

Nous devons donc applaudir de tout cœur au relèvement inattendu du peuple acadien, si fidèle dans ses sentiments, si longtemps frappé par l'injustice du sort, et auquel la fortune daigne enfin sourire.

Camille Desroets.





LES GLAS

POUR qui bat ce crêpe à la porte ?
Sous la faux de la mort, ô moisson des douleurs,
Vous êtes abondante, et les maux qu'elle apporte
Avec raison tirent nos pleurs.

Vaste est le champ de la tristesse.
Étranger dans ces lieux, j'y reconnais les morts.
Où donc fuir ici-bas cette sombre déesse
Qui nous poursuit comme un remords !

D'un talent chargé d'espérance ;
D'une compagne aimée, encore à son printemps ;
D'un ami précieux qui connut notre enfance ;
D'un père blanchi sous les ans,

Qui n'a pas vu trancher la vie
À l'heure inattendue où tout brillait pour eux
Nous faisant un désert plein de mélancolie
Du logis où l'on fut heureux !

Sonnez, ô choches du village !
Chaque appel du métal est un gémissement.
Au milieu des sanglots du funèbre entourage
Vous marquez le pas tristement.

Religion inépuisable,
Tu sais nous consoler aux jours d'adversité.
À l'esprit qui ne voit qu'un bonheur périssable
Ton doigt montre l'Éternité.

C'est pourquoi nos âmes s'envolent
Prononçant au départ ce mot sublime : adieu !
C'est pourquoi les chrétiens dans la foi se consolent,
Comptant sur la bonté de Dieu.

Sonnez ! vos voix retentissantes
 Répandent dans les airs des consolations,
 Et les ombres des morts sous les voûtes errantes
 Ont part à nos émotions.

Sonnez, clairons de la tristesse,
 Vos chants, toujours pareils, nivellent les humains.
 Vous ne saluez pas les grandeurs, la richesse :
 Tous les morts ont des lendemains.

Benjamin Sulte.

A LA MÉMOIRE D'UN CONFRÈRE.

Il est parti pour un monde meilleur,
 Deuil pour nous tous, pour lui c'est le bonheur.
 Ami généreux et sincère,
 Toujours prêt à se prodiguer,
 Si la vie est souvent amère,
 Avec lui nul ne pouvait s'ennuyer.
 Mais le ciel jalousait le bonheur de la terre,
 Ses habitants le réclamaient,
 Et Dieu, cédant à leur prière,
 Nous a ravi celui que tous aimaient.
 Si tous les bijoux de ce monde
 Se hâtent de gagner le ciel,
 Insensé qui s'attache à cette glèbe immonde.
 En haut les cœurs ! Au royaume éternel !



LES BOERS ET LEUR PAYS

Il y a vingt-cinq ans, les immigrants qui voulaient pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique australe ne trouvaient au Cap, comme moyens de transport, que les antiques wagons traînés par sept ou huit paires de bœufs, dont les Boërs se servaient au commencement de ce siècle quand ils fuyaient la domination anglaise. Il leur fallait un mois pour atteindre l'Orange et un voyage au Transvaal ne durait jamais moins de soixante jours.

Seuls les voyageurs dont les bagages ne dépassaient pas 100 livres pouvaient prendre place dans une sorte de charrette recouverte de toile à voile et traînée par quatorze mules, qui parcourait en dix ou douze jours la route à peine tracée de Cape Town à Pretoria.

Actuellement, un chemin de fer permet de se rendre à Blémfontein en vingt-quatre heures et à Pretoria ou à Johannesburg en trois jours, bien que sa vitesse moyenne ne dépasse guère 15 milles à l'heure (1). En prenant à Southampton le paquebot anglais qui part deux fois par semaine à destination du cap de Bonne-Espérance, il faut trois semaines au maximum pour aller de Londres au pays des mines d'or. Ce n'est donc plus maintenant qu'une simple promenade.

Aussitôt après avoir franchi les escarpements qui dominent Cape Town, les voyageurs découvrent un immense plateau, constitué par une série de terrasses dont l'inclinaison générale est du nord-est au sud-ouest. Du côté de l'océan Atlantique, ce plateau se termine par les régions basses du désert de Kalahari et du Ngamiland. A l'est, il s'appuie sur la haute chaîne des monts Drakensburg dont certains sommets dépassent 10,000 pieds. Au sud, une première

(1) Il y a aujourd'hui 400 milles de voies ferrées au Transvaal, qui s'est rendu indépendant des chemins de fer anglais du Cap en créant, vers la côte de l'océan Indien, la ligne de Delagoa Bay. Le réseau ferré du Cap, en y comprenant les voies de l'État d'Orange, qui sont exploitées par la même compagnie, a une longueur de 3,500 kilomètres.

terrasse très étendue comprend une partie de la colonie du Cap, habitée surtout par des fermiers d'origine hollandaise, et tous les territoires qui composent, entre l'Orange et le Vaal, le Griqualand et l'Etat libre d'Orange. Puis, au delà de ce second fleuve, la république Sud-Africaine est formée par une succession de terrasses plus étroites à mesure que l'on monte vers le nord-est et dont les plus hautes atteignent 6,000 pieds.

De vastes prairies, des pâturages sans fin, de nombreuses rivières à sec pendant une partie de l'année, voilà le pays que les Boërs défendent si héroïquement contre les entreprises anglaises. Pas un bouquet d'arbres ne surmonte ces plaines monotones, sauf dans le voisinage des fermes où l'on trouve quelques saules pleureurs et quelques eucalyptus. Les colons brûlent tout pendant l'hiver afin de pouvoir surveiller plus aisément leurs troupeaux. Il faut aller beaucoup plus haut que Pretoria pour rencontrer quelques forêts où dominent le hêtre, l'acacia, l'acajou, etc. De là, des plaines chaudes et fertiles, couvertes d'une végétation tropicale, descendent vers le Limpopo.

Souvent la ligne de chemin de fer du Cap au Transvaal côtoie sur une longueur de plusieurs milles d'innombrables mottes de termites, alignées par centaines comme les tentes d'une armée en miniature. Ça et là, on aperçoit des troupeaux de chevaux, de moutons, de chèvres, de bœufs à longues cornes d'une race indigène, antérieure à l'arrivée des blancs dans ce pays. Parfois ces animaux envahissent la voie et obligent le train à ralentir sa marche ou même à s'arrêter quelques instants pendant que deux ou trois nègres à cheval, drapés dans un grand manteau rouge et coiffés d'un feutre à larges bords, poursuivent leurs bêtes à grands coups de fouet.

Ailleurs le bruit de la locomotive trouble dans leur travail de voirie et fait envoler une bande de vautours occupés à dépecer le corps d'une mule ou d'un bœuf abandonné par quelque convoi. Mais dès que le train s'éloigne, on voit les carnassiers se précipiter de nouveau sur le cadavre en décrivant dans l'air des cercles de plus en plus étroits. Les voyageurs qui passeront là le lendemain ne trouveront plus que la peau et les os de l'animal.

L'aspect du *veld* est tout différent suivant qu'on le traverse pendant la saison d'été ou pendant la saison d'hiver. En décembre et janvier, il pleut sans cesse, l'herbe pousse haute et touffue, l'œil

n'aperçoit de tous côtés que des immensités verdoyantes. Aux mois de juillet et d'août, il ne tombe plus une goutte d'eau ; le sol, sablonneux et, par conséquent, très perméable, se dessèche rapidement, bien que la chaleur ne soit jamais excessive sous ce climat tempéré. Toute végétation s'arrête, le veld paraît tantôt jaune comme un champ de blé après la moisson, tantôt noir et carbonisé avec de larges taches vertes dans le voisinage des exploitations agricoles.

Ces oasis sont rares, car des distances considérables séparent les fermes, et bien souvent il faut marcher depuis le matin pour en découvrir une au moment où le soleil disparaît. Il arrive même que les voyageurs s'égarèrent et se retrouvent à leur point de départ après dix ou douze heures de marche, tellement ces plaines sans routes frayées ni éminences sont dépourvues de tout point de repère. Seuls, les habitants du pays sont sûrs de ne pas s'y perdre.

Lorsque les Boërs s'établirent dans le veld, ils délogèrent les tribus indigènes des meilleures terres et les repoussèrent vers l'ouest, dans les régions arides qui bordent les côtes de l'océan Atlantique. Les noirs qui voulurent rester dans le pays se virent réduits en esclavage et contraints d'aider désormais les blancs à cultiver leurs immenses fermes de 6,000 à 9,000 arpents.

Il n'y a pas encore très longtemps, chaque *burgher* qui atteignait sa majorité avait droit à une ferme prise sur les terres domaniales de la république. Tout le terrain dont il pouvait faire le tour au trot de son cheval pendant un nombre d'heures déterminé lui appartenait. Il se bâtissait alors au milieu de sa propriété une maison d'où il ne voyait pas fumer la cheminée de son voisin, et il vivait là isolé et indépendant, c'est-à-dire heureux. Aujourd'hui, l'État a cessé de donner des terres gratuitement. Les *burghers* désireux d'arrondir leurs domaines d'un certain nombre d'arpents, sont obligés de les acheter aussi bien que les étrangers.

Ces fermes sont presque toujours placées près d'un étang ou près d'une rivière dont un barrage arrête les eaux et permet au Boër d'abreuver ses troupeaux pendant la saison sèche. S'il n'y a ni étang ni rivière, il construit, à proximité de ses bâtiments, une digue qui lui permet de retenir les eaux de pluie.

Une ferme boër se compose d'abord d'un *kraal*, vaste enceinte carrée, formée par des murs en briques, où sont parqués les trou-

peaux de moutons, puis d'une maison d'habitation assez semblable aux chaumières de nos paysans les plus arriérés. C'est un rez-de-chaussée couvert d'un toit de chaume ou de tôle, dont les murs d'argile sont badigeonnés de bouse. Ce logis primitif est divisé en trois pièces, sans autre parquet que le sol lui-même, battu avec de la bouse. Le jour pénètre par de rares fenêtres, si étroites qu'il est impossible d'y passer la tête. De rustiques bois de lits, recouverts de peaux de bœufs, nullement assouplies, occupent tous les coins. Au milieu de la pièce centrale se trouve une énorme table raboteuse très sale, entourée de larges caisses qui forment les sièges des chariots lorsque les Boërs se mettent en route. C'est là que viennent s'asseoir, à l'heure des repas, tous les membres de la famille et les serviteurs blancs. Pendant le reste de la journée, les enfants jouent dans cette pièce avec de jeunes chevreaux, sur des peaux de sprinbocks tués à la chasse par leur père ou leurs frères.

Autour de sa ferme, le Boër ne cultive guère que 50 à 60 acres, c'est-à-dire ce qui lui est nécessaire pour ses besoins et ceux de sa famille. Il sème du blé, du maïs, récolte des oranges, des citrons, des figues, etc. Tout le reste est abandonné à d'immenses troupeaux de chevaux et de bœufs à demi sauvages, qui restent constamment dehors et s'en vont quelquefois à des distances considérables. Seuls les moutons rentrent chaque soir au kraal, à cause des bêtes fauves.

C'est certainement l'élevage des moutons qui donne les plus sérieux bénéfices. Le plus petit fermier ne possède jamais moins de 4,000 ou 5,000 têtes, et, dans les exploitations importantes, ce chiffre s'élève à 12,000 ou 15,000. En 1890, les exportations de laine du Cap, de l'État d'Orange et du Transvaal, ont atteint 50 millions de livres, bien que les Boërs sachent fort mal tondre leurs moutons et perdent ainsi beaucoup de laine.

Chaque année, il se tient, dans les grands centres, comme Blœmfontein, Potchefstroom, Pretoria, des foires très importantes, où les paysans viennent vendre les produits de leurs fermes et une partie de leurs troupeaux de bœufs et de chevaux. Avec l'argent qu'ils en retirent, ils achètent des vêtements, des armes, des munitions, puis ils regagnent leur demeure et cachent soigneusement le reste de leurs bénéfices dans des vases de fer dont ils connaissent seuls la place. Naturellement défiants, ils ne cherchent pas de place-

ments productifs. Bien rares sont les Boërs qui possèdent des rentes sur l'État, des actions de chemins de fer ou de mines. Ils ne veulent pas se séparer de leurs économies, toutes en or ou en argent, car ils refusent les billets de banque et ils se les transmettent de génération en génération. C'est cette habitude qui a fait croire que certains Boërs possédaient des fortunes énormes enfouies sous le sol battu de leurs humbles chaumières.

“ Le jour où l'indépendance des Boërs sera de nouveau menacée, disait un journal de Hambourg en 1896, ils creuseront la terre pour en sortir les trésors amassés par leurs pères, et l'Afrique australe se hérissera de canons et de fusils devant lesquels reculera l'Angleterre surprise.”

Vers 1870, les Boërs ont commencé à élever des autruches et cinq ans après, ils exportaient pour plus de deux millions de piastres de plumes. C'est un élevage extrêmement rémunérateur, car les autruches se nourrissent elles-mêmes, n'exigent aucune surveillance, étant de tempérament invulnérable à toutes les intempéries du climat, et donnaient encore, il y a une vingtaine d'années, un revenu moyen de 65 piastres. Actuellement, le prix des plumes d'autruche a beaucoup diminué à cause même de cette surproduction, et le revenu n'est plus guère que de 30 piastres par volatile, mais, même dans ces conditions, il est encore très avantageux pour les éleveurs.

Certaines années la sécheresse est telle que les troupeaux ne trouvent plus pour se nourrir que les feuilles de buissons épineux. Alors ils deviennent d'une maigreur extrême, et les Boërs voient leurs animaux périr par centaines. Pour éviter une perte totale, ils se décident à aller chercher, vers le nord-est, des pâturages moins brûlés par le soleil. Ils s'en vont dans leurs chariots avec leurs femmes et leurs enfants, abandonnant ainsi leur ferme pendant quelques mois, pour reprendre la vie nomade de leurs ancêtres. Les serviteurs cafres poussent devant eux les troupeaux qui jalonnent la route de leurs corps et arrivent bien réduits sur les pentes des monts Drakensberg.

Si ces immenses exploitations étaient suffisamment arrosées, si les Boërs voulaient exécuter les travaux indispensables pour capter les eaux et les distribuer sur leurs terres, l'Afrique australe jetterait sur le marché d'Europe des quantités énormes de blé, alors

qu'aujourd'hui elle ne récolte que le strict nécessaire pour nourrir ses habitants (1).

Malheureusement presque toutes les rivières coulent dans des lits très étroits qui se trouvent parfois à 40 pieds au-dessous du niveau du sol, aussi leur utilisation est-elle fort coûteuse. Il faudrait établir, en vue de la saison sèche, d'énormes réservoirs alimentés par des machines à vapeur, et les Boërs n'ont pas des capitaux assez considérables pour entreprendre de pareils ouvrages dont le gouvernement seul pourrait faire les frais. Mais, en si bon état que soient aujourd'hui les finances des deux républiques, elles ne sont cependant pas tellement prospères qu'elles puissent se permettre de pareilles dépenses. De plus, ces vastes cultures exigeraient de nombreux travailleurs que les fermiers ne pourraient trouver qu'avec une extrême difficulté, des routes mieux tracées et des voies ferrées qui sillonneraient tout le pays. Actuellement, les marchés sont très éloignés, les distances énormes et les transports infiniment coûteux.

Et puis, il faut bien le dire, les Boërs sont des sages qui ne tiennent pas à acquérir de grosses fortunes ; ils n'ont que des besoins limités, détestent tout ce qui est nouveau et répugnent à introduire sous leur toit des serviteurs étrangers au pays.

Ils se refusent également à aliéner la moindre parcelle de leurs terres, alors que leurs fermes pourraient cependant être réduites des trois quarts sans le moindre inconvénient pour eux. Ils aiment mieux les conserver stériles entre leurs mains que les vendre, parce qu'ils détestent les voisinages trop proches et qu'ils ne se sont emparés d'aussi vastes étendues que pour être maîtres absolus dans leur solitude. Le temps seul, avec les inévitables divisions d'héritages, pourra porter remède à cette vicieuse distribution de la propriété qui a empêché jusqu'ici l'exploitation du sol si fertile de l'Afrique australe.

La vie que mènent les Boërs dans leurs fermes n'est pas très gaie et s'accorderait assez mal avec notre caractère. Les plus proches voisins étant éloignés de 6 à 8 milles, il n'y a pas de

(1) Et cependant la situation s'est bien améliorée. Pendant bien des années l'Afrique australe, qui produit les plus beaux blés du monde, s'est vue obligée d'importer des quantités considérables de grains. Depuis 1860 ces importations ont toujours été en diminuant, mais, en 1880, elles se montaient encore à plus de 600,000 dollars, somme importante relativement au nombre des habitants.

réunions, pas de veillées, pas de chants ni de danses. C'est à peine si les garçons et les filles d'un même district ont l'occasion de se voir deux ou trois fois par année. Aussi, la manière dont se font les accordailles n'a-t-elle aucun rapport avec nos habitudes.

Lorsqu'un Boër s'avise qu'un de ses fils est en âge de se marier, il lui donne une liste de toutes les jeunes filles des environs et l'invite à se mettre en campagne. Le jeune homme revêt alors ses plus beaux habits, met une plume à son chapeau, monte à cheval et commence ses pérégrinations amoureuses. Bien entendu, s'il a déjà distingué quelque jeune personne, il se dirige en premier lieu vers la ferme qu'elle habite. S'il n'a aucun amour en tête, il commence par la plus proche et offre son cœur de la façon suivante. Il entre sans mot dire et sort de sa poche une chandelle de cire et une boîte de prunes confites dont il a fait une provision suffisante avant de quitter le logis paternel. A la mère, il offre les prunes ; à la fille, la chandelle. La mère accepte toujours, la jeune fille refuse quelquefois. Dans ce cas, le galant reprend sa course vers une autre belle moins cruelle. Si, au contraire, la chandelle est acceptée, on l'allume immédiatement, et la mère va manger ses prunes dans la pièce voisine en ayant soin, au préalable, d'enfoncer une épingle dans la bougie à une certaine hauteur. Quand la flamme atteint cette épingle, l'entretien est terminé et les futurs époux se séparent. Parfois, ils jettent quelques grains de sel sur la flamme pour la faire crépiter et l'empêcher ainsi de brûler trop vite, mais ces enfantillages sont rares. Les Boërs sont de mœurs simples et ne perdent pas leur temps en fadaïses.

Pendant longtemps les jeunes gens ne se séparaient pas avant d'avoir signé tous les deux une promesse de mariage écrite avec leur sang. C'était une vieille coutume hollandaise, un peu sauvage, qui commence à disparaître. Maintenant, ils se contentent d'encre rouge.

Au premier jour de grande fête, le jeune homme va chercher sa fiancée et la conduit au temple dans le chariot paternel, entièrement garni de fleurs, ainsi que les chevaux ou les bœufs qui conduisent les futurs époux. Ils assistent ensemble au service sacré, la main dans la main, pour bien montrer à toute la population du district que l'accord est fait entre eux.

Quinze jours après, le prédicateur arrive avec sa Bible sous le bras. On pousse la table et les caisses dans un coin, les femmes et

les filles entonnent des psaumes suivis d'un long sermon de l'officiant, prêché dans le plus guttural hollandais, et la ferme compte un nouveau ménage. On bâtit pour lui une maison à une ou deux portées de fusil et on met quelques hectares de plus en culture. Il est très rare que les enfants abandonnent leurs parents lorsqu'ils ont pris femme. Si nombreux qu'ils soient, il y a toujours place pour eux sur la propriété paternelle. Le soir, tous se réunissent pour la prière solennelle que l'ancêtre déchiffre péniblement dans une vieille Bible qui date peut être de l'émigration hollandaise au Cap et qu'on ne touche qu'avec un saint respect. Elle compose, avec quelques livres de prières et de cantiques, toute la bibliothèque d'un fermier boër. Il n'est pas un lettré et n'aspire pas à le devenir. Toute sa science consiste à savoir lire pour prier Dieu et pour apprendre le catéchisme ; il n'en désire pas d'autre pour ses enfants qui ne fréquentent jamais aucune école à cause des distances, et reçoivent seulement, à intervalles fort irréguliers, les leçons de maîtres ambulants.

Parfois, cependant, on rencontre dans les fermes des instituteurs assez bien rétribués qui sont chargés d'instruire tous les enfants de la maison. C'est un Boër moins parcimonieux ou plus ambitieux que ses voisins qui prétend faire donner à ses descendants une instruction supérieure à la sienne. On m'a affirmé à Pretoria que cette habitude tendait à se généraliser et que beaucoup de jeunes gens hollandais venaient se placer ainsi au Transvaal pendant quelques années. Leur situation est loin d'être une sinécure, car les Boërs se marient fort jeunes et ne restent jamais veufs. Fréquemment, les fermes comptent cinq ou six ménages, et comme les femmes ont en moyenne dix ou douze enfants, c'est une véritable classe que l'instituteur doit diriger.

Les pasteurs ont auprès d'eux des coadjuteurs qui parcourent sans cesse le pays, enseignant la religion aux enfants des deux sexes. Ils visitent successivement toutes les fermes, bien accueillis partout. Leur séjour est un honneur et une fête pour ces colons dévots jusqu'au fanatisme, qui unissent dans un même amour leurs croyances et la liberté. Ils passent généralement une ou deux semaines dans chaque maison, et le soir, ce sont eux qui disent la prière à la place du chef de famille. Les hommes écoutent la parole sacrée tête nue, dans le fond de la pièce, tandis que les femmes et les enfants s'accroupissent aux pieds du prédicateur.

Religieux comme au lendemain de la Réforme, les Boërs n'ont accepté aucun des adoucissements apportés par le temps à la rigidité de leur culte. " Aux jours de grande fête, dit Trollope, on les voit quitter leurs chaumières et accourir des districts les plus éloignés à Pretoria, Potchefstroom, Leydenburg ou Blœmfontein, encombrant les places de leurs longs chariots et attendant leur tour de pénétrer dans l'église, où le service sacré doit être célébré plusieurs fois pour satisfaire l'ardente dévotion de cette multitude." Les distances qui les arrêtent quand il ne s'agit que de distractions, d'instruction ou d'intérêts, n'existent plus dès qu'il s'agit de religion. Ces jours-là, ils fouillent dans de vieilles caisses d'où ils sortent avec respect des vêtements de gala démodés, que leurs pères avaient déjà reçus de leurs ancêtres et qui ne voient le jour que deux ou trois fois par an. L'Européen fraîchement débarqué dans l'Afrique australe, ne peut s'empêcher de sourire lorsqu'il se trouve en présence de ces colons de haute taille bien embarrassés dans leur ample redingote de 1830 et dans leur pantalon noir à la houzarde. Mais l'attitude si digne des Boërs, ces visages qui respirent la franchise et la noblesse, font vite oublier ce léger ridicule et on ne songe plus à se moquer d'eux quand ils s'agenouillent gravement sur les marches du temple.

Le président Krüger, *Oom Paul*, l'oncle Paul, comme l'appellent les vieux fermiers d'un terme de respectueuse familiarité, est à ce point de vue un représentant typique des Boërs. Ce grand adversaire de Cecil Rhodes est à la fois homme d'État et homme d'Église. Il appartient à la secte ultra-puritaine des Doppers et prêche souvent lui-même dans un temple de Pretoria. C'est bien le président qui convient à ce peuple de calvinistes austères dont les lois interdisent l'accès des fonctions de l'État à tous ceux qui professent un culte différent.

Jamais un Boër ne se promène ou ne chasse le dimanche. Il reste enfermé avec les siens, lit sa Bible, chante des psaumes et croirait manquer à la solennité du jour en se livrant aux distractions les plus innocentes. Les enfants eux-mêmes doivent observer le silence et ne pas troubler par de bruyants ébats le recueillement des grandes personnes.

C'est au despotisme anglais qu'il faut attribuer tout ce que l'esprit religieux des Boërs semble avoir d'excessif dans notre siècle si tolérant. Abandonnés par leurs compatriotes d'Europe,

perdus au milieu de l'Afrique australe, traqués comme des bêtes fauves, ils sont restés les Hollandais de 1780 et représentent dans toute sa pureté une population de l'ancien régime. Leurs idées, leurs croyances, leur caractère, se sont solidifiés en quelque sorte, et si un fermier boër revenait aujourd'hui dans sa patrie d'origine, il paraîtrait un véritable revenant à ses concitoyens. Il n'y a assurément pas de populations plus originales au monde que celles de l'Orange et du Transvaal. Si elles ont toujours repoussé le progrès, si elles se sont constamment montrées les ennemies de toute innovation, si elles ont conservé toute l'âpreté de leurs dogmes, c'est qu'elles ont compris qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sauvegarder leur liberté contre les entreprises des Anglais. De là le désespoir des Boërs quand ils ont vu les étrangers affluer chez eux après la découverte des mines d'or et de diamants. Ils sont rentrés dans leurs fermes, ont verrouillé leur porte et n'en sont plus sortis que le jour où leur indépendance s'est trouvée de nouveau menacée.

Ils ont conservé toutes les vertus hollandaises, ils sont honnêtes, serviables, hospitaliers, sauf cependant pour les Anglais. Dans ce pays où il n'y ni auberge, ni hôtellerie, où le voyageur est obligé de demander un gîte aux paysans s'il ne veut pas coucher à la belle étoile, le maître de la maison lui pose une seule question lorsqu'il lui ouvre sa porte : " Êtes-vous Anglais ? " Si la réponse est affirmative, il invite l'étranger à passer son chemin ou lui donne une place au kraal, parmi ses serviteurs cafres (1). Si elle est négative, le Boër l'introduit dans son logis, où tout le monde l'accueille avec une politesse se sentant des manières d'autrefois.

La maîtresse de maison et ses filles, vêtues de robes de cotonnade imprimée et coiffées de bonnets blancs, comme nos paysannes de l'Ouest, s'empressent autour de lui. Les hommes lui tendent la main, s'informent de sa santé comme s'ils l'avaient toujours connu et lui laissent la place d'honneur auprès du chef de famille. Tous, hommes et femmes, sont grands et robustes. Leurs cheveux châtains encadrent des visages impassibles aux traits réguliers, au front haut, aux yeux clairs, au nez mince et un peu long. Les hommes portent toute leur barbe blonde, les femmes, malgré

(1) Pendant longtemps les Boërs ont montré la plus grande répugnance à laisser pénétrer les Anglais dans l'intérieur de leur pays. Les autorités leur refusaient le passage et souvent même les expulsaient.

l'absence de coquetterie, sont belles, mais d'une beauté un peu froide, un peu solennelle. De bonne heure elles prennent de l'embonpoint et sont déformées par de fréquentes maternités.

En l'honneur de l'étranger, le repas est plus copieux, mais il faut avouer qu'il n'est jamais bien succulent. Les oignons sont mal cuits, le canard est brûlé, la cuisse de *gnou* un peu faisandée, et il faut un sérieux appétit pour manger cette détestable cuisine. Heureusement le dessert réserve au voyageur quelques compensations. Tous les fruits d'Europe mûrissent admirablement sous le climat tempéré de l'Afrique australe et les fermiers boërs possèdent de grands vergers qui leur donnent des pêches, des prunes, des poires délicieuses. Et puis l'amabilité de l'hôte fait oublier l'inhabileté de la ménagère. Tout de suite il parle politique, demande ce qui se passe en Europe, à Cape Town et, pour bien marquer sa sympathie à l'étranger, lui donne le titre d'*oncle*. En revanche, celui-ci doit appeler la maîtresse de maison *ma tante*. S'il négligeait de le faire, il manquerait aux règles les plus élémentaires de la politesse boër, et le fermier l'appellerait immédiatement *mon neveu* pour lui faire sentir son manque de courtoisie. C'est l'épithète qu'on emploie toujours dans ce pays avec ses inférieurs.

Après avoir posé quelques questions discrètes au voyageur sur sa famille, sur sa patrie, sur le but de son voyage, il lui parle invariablement de l'Angleterre, des antiques luttes des Boërs contre leurs oppresseurs et fait pour la millième fois peut-être le récit des victoires de Lang's Neck et de Madjuba. La veillée se prolonge ainsi jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, chose extraordinaire chez ces paysans qui, par esprit d'économie, se couchent toujours dès que le repas du soir est terminé.

Le lendemain, quand l'étranger se remet en route, bien reposé malgré la dureté de sa couche, les ménagères boërs lui apportent quelques gâteaux qu'elles ont préparés à son intention et souvent il s'aperçoit qu'à ses bêtes épuisées ses hôtes ont substitué un attelage plus frais.

Voilà comment l'hospitalité est pratiquée par ces paysans auxquels les Anglais reprochent si durement leurs préjugés, l'étroitesse de leur esprit, leur sordide parcimonie. Un écrivain écossais, Alfred Aylward, a fait justice de ces mensonges dans un ouvrage fort remarquable, *The Transwaal of to-day*, dont nous devons citer une page pour prouver qu'en Angleterre même les Boërs ont trouvé de chauds défenseurs.

“ Ces paysans de haute stature, solides, robustes, endurcis aux durs travaux des champs et aux longues courses, simples et sobres, ont toute l'étoffe désirable pour constituer une nation, et font honneur à l'espèce humaine. Si leurs maisons ressemblent à des tanières, c'est qu'ils les construisent de leurs propres mains, à la fois charpentiers et maçons. Si elles n'ont ni plafonds, ni parquets, c'est que le bois manque chez eux, et qu'il est coûteux de faire venir des planches de Cape Town ou de Natal. S'ils vivent avec la plus sévère économie, c'est qu'ils ont souvent manqué de tout pendant leurs interminables pérégrinations. S'ils se couchent comme des poules pour épargner la bougie, c'est qu'ils se souviennent du temps où ils n'avaient pour s'éclairer qu'un morceau de chiffon imprégné de la graisse d'un animal fraîchement égorgé. Si on leur reproche leur dureté à l'égard des indigènes, c'est qu'on se plaît à les noircir, car les noirs qui les servent ne veulent pas changer de maîtres et apprennent leur langue, tandis que les Anglais qui sont servis par des Cafres sont obligés d'apprendre la langue de leurs domestiques.

“ Si j'étais un fermier anglais possédant des ressources insuffisantes pour élever ma famille, je partirais volontiers pour le Transvaal où ne règnent ni les prétentions, ni le luxe, ni la sottise tyrannique de certaines conventions sociales... Nous serions heureux dans une maison de briques sèches, mes enfants seraient bien portants, ils auraient un héritage assuré, de nombreuses occupations..., et deviendraient des hommes bons, honnêtes, utiles autant qu'heureux. Non, je ne regretterais pas que mes enfants fussent des Boërs.”

Il est certain que ces paysans, dans les veines desquels coule du sang hollandais mêlé d'un peu de sang de huguenots français, ont une âme fortement trempée et des qualités de premier ordre. A vrai dire, l'existence errante qu'ils ont menée, les persécutions qu'ils ont subies leur ont donné les idées, les penchants les plus opposés, mais tout cela se concilie admirablement. Ils sont à la fois conservateurs et républicains, amoureux de l'indépendance et de l'autorité. Fermement attachés à leurs institutions, à leurs coutumes et à leur religion, qui datent de l'époque où l'autorité se montrait sous son jour le plus odieux, où l'arbitraire régnait dans toute l'Europe, où la protestante et constitutionnelle Angleterre, la France catholique et monarchique, la républicaine Hollande, souf-

fraient des mêmes abus de pouvoir, ils prétendent cependant être des hommes libres et ne cèdent à leurs gouvernants qu'une bien faible partie de leur indépendance.

Seulement cette liberté qu'ils ont si chèrement payée, ils la veulent pour eux et n'entendent pas la partager avec les aventuriers auxquels il plaît de venir s'installer dans leur pays. " Qu'ont fait ces gens-là, disent-ils, pour obtenir un pareil bien ? Où étaient leurs ancêtres quand nos pères luttèrent héroïquement contre les Anglais, les Zulus et les Cafres ? Ce précieux héritage, nous en serions indignes si nous en abandonnions la moindre parcelle à tous ces déclassés que la fièvre de l'or a fait échouer chez nous. Nous sommes républicains, mais nous n'admettons l'égalité qu'entre nous burghers. Nous nous réservons à nous seuls le droit d'administrer notre pays comme nous l'entendons et nous aimerions mieux disparaître de l'Afrique australe que laisser ces gens sans feu ni lieu confisquer notre liberté au profit de nos ennemis héréditaires, les Anglais."

Avec leur caractère et leurs habitudes, les Boërs ne sauraient supporter le séjour des villes et toutes ses exigences. Voilà pourquoi Johannesburg, qui date de la découverte des mines d'or, est exclusivement habité par des gens étrangers au pays. Les Boërs s'y trouvent en nombre infime et encore la plupart de ceux qui se sont établis dans la cité de l'or descendent-ils de colons venus en Afrique à une époque assez récente.

Pendant longtemps Bloemfontein, la capitale de l'État d'Orange, a été un gros village de 3,000 habitants, qui n'offrait un peu d'animation qu'à l'époque des sessions du Volksraad. Aujourd'hui, grâce aux commerçants étrangers qui sont venus s'y installer, grâce surtout à la colonie allemande de beaucoup la plus nombreuse, cette bourgade, bien placée au bord d'une rivière qui ne tarit jamais, est devenue une petite ville coquette de 12,000 habitants. On y voit de grandes rues bordées de maisons de pierre, quelques édifices, une large place, des jardins et des avenues plantées de beaux arbres. C'est la seule ville de l'État d'Orange qui mérite d'être mentionnée. Les autres sont insignifiantes (1).

(1) Nous ne parlerons pas de Kimberley, la capitale du Griqualand, parce qu'elle se trouve hors de l'État d'Orange depuis que ce district a été enlevé aux Boërs par les Anglais, à la suite de la découverte des mines de diamants, vers 1860. Bien que moins étendue que Johannesburg, cette ville a beaucoup de ressemblance avec la capitale du Witwatersrand.

Potchefstroom, où Andreis Pretorius avait établi le siège de son gouvernement et qui est resté la capitale du Transvaal jusqu'en 1863, n'avait pas meilleur aspect que Bloemfontein. Les députés du Volksraad se réunissaient dans une maison qui existe encore et dont un fermier français, un peu aisé, ne voudrait pas pour son logement.

Potchefstroom est devenue également, grâce aux étrangers, une petite cité gaie et propre, sauf à l'époque des grandes foires, où d'innombrables troupeaux encombrant la ville et ses abords pendant plusieurs jours. Alors ce n'est plus qu'un immense champ de foire, la population décuple, les hôtels regorgent de fermiers venus des points les plus éloignés du Transvaal, et d'importantes transactions s'effectuent. Potchefstroom ne retrouve son calme habituel qu'après le départ de ces hôtes bruyants.

A quelques milles de là, dans la vallée du Vaal, se trouve une grotte célèbre, large de 400 à 600 pieds et très élevée, qui est pleine d'ossements humains. Longtemps les Boërs ont prétendu que c'était un repaire de cannibales et qu'une tribu indigène anthropophage y faisait d'épouvantables festins. Aujourd'hui, il est démontré que ces squelettes sont ceux de noirs qui étaient venus chercher un refuge dans cette caverne après avoir été battus par les blancs. Enfumés comme des renards, ils périrent tous avec leurs femmes et leurs enfants.

A l'intérieur, c'est un fouillis d'ossements, de Calebasses et d'ustensiles de cuisine. Quelques corps ont même conservé leur peau, mais tannée et racornie ; certains sont restés debout, collés aux parois de la grotte. Dans un coin un cadavre d'enfant repose sur les genoux décharnés de sa mère. Ce spectacle est tellement hideux que beaucoup de voyageurs ne peuvent en supporter la vue et quittent presque immédiatement ce lieu d'horreur.

Pretoria a bien plutôt l'air d'un parc que d'une ville avec ses élégantes villas, entourées de jardins, et ses avenues, plantées de mimosas, de palmiers, de saules pleureurs et d'eucalyptus. Bien arrosée, cette cité reste verdoyante en toute saison, même au mois de juillet et d'août, les plus chauds de l'année, et offre alors un singulier contraste avec le plateau dénudé et rôti par le soleil sur lequel elle est bâtie. Principalement habitée par des fonctionnaires des avocats et des rentiers, elle manque un peu d'animation. Au centre s'élève un temple gothique dominé par une flèche haute et

nue, comme il sied à des calvinistes austères. En face, un édifice en pierre a remplacé depuis quelques années l'ancienne maison couverte de chaume où siégeait le Volksraad. C'est une grande bâtisse sans aucun caractère. Les diverses administrations, les banques sont installées dans de hautes maisons qui entourent le palais du gouvernement. Il n'y a guère qu'une véritable rue, *Kerk Straat*, la rue du Temple ; les autres sont de simples allées séparées des jardins et des maisons par des haies épaisses et de frais ruisseaux.

Le président Krüger habite un petit cottage à un étage, précédé d'une véranda, dont l'entrée est gardée par un artilleur à casque blanc. C'est le seul signe particulier de cette demeure présidentielle qui donne directement sur la rue et qui est certainement plus modeste que beaucoup d'autres villas.

A deux ou trois milles de la capitale s'élève un arbre magnifique, plusieurs fois séculaire et vraiment digne de la renommée qu'il possède dans tout le pays. Bien des Boërs font le voyage de Pretoria uniquement pour admirer cet arbre qui forme à lui seul tout un petit bois. Ses branches ont pris racine en retombant sur le sol et chacune d'elles n'a pas tardé à devenir un arbre robuste qui a donné à son tour de nombreux rejetons pour lesquels le même phénomène s'est produit.

Actuellement un chemin de fer conduit en deux heures et demie de Pretoria à Johannesburg, la ville la plus importante de l'Afrique du Sud, puisqu'elle compte 125,000 habitants.

De vastes hangars en tôle de fer ondulée, abritant des machines, d'immenses magasins en bois, de hautes cheminées noires, des tas de résidus, blancs, jaunes ou roses, annoncent aux voyageurs qu'ils approchent de la capitale du pays des mines d'or. De tous côtés, ils n'entendent que le bruit assourdissant des pilons. Puis le chemin de fer passe au milieu d'élégantes villas, entourées d'eucalyptus, à l'aspect gai et riant. C'est le faubourg élégant de Johannesburg, Doornfontein.

Quand le nouvel arrivant descend du train, il entend autour de lui parler allemand, italien, espagnol et surtout anglais. Pas un mot de hollandais ne frappe ses oreilles, et il en sera ainsi pendant tout son séjour dans la ville. Johannesburg est une cité cosmopolite, aussi peu semblable à Pretoria ou à Bloemfontein, que si elle en était séparée par des milliers de lieues.

Il y a treize ans, pas une maison n'existait sur l'emplacement actuel de cette ville, si florissante aujourd'hui, dont le prodigieux développement laisse bien loin en arrière les *mushroom cities*, les "villes champignons" d'Amérique. Il n'y avait là que des pâturages de si peu de valeur qu'une ferme de 6,000 arpents s'échangeait contre un attelage de seize bœufs d'une valeur de 6 à 800 dollars, alors que le mètre carré vaut actuellement 100 piastres.

Les premiers mineurs arrivèrent à la fin de décembre 1886, et au mois d'août de l'année suivante, c'est-à-dire six mois après seulement, Johannesburg comptait 12,000 habitants, quatre hôtels, un club, une bourse, etc... Cependant, il n'y avait pas encore de chemin de fer, et il fallait essayer de longues journées de voyage dans les charrettes à mules ou dans les wagons trainés par des bœufs. On accourait de toutes parts ; les plateaux du Transvaal, les plaines de Natal, les pentes du Drakensberg se couvraient de chariots et d'immigrants ; les voitures s'arrachaient à prix d'or : c'était un affolement comparable à celui qui entraînait l'an dernier des milliers d'hommes vers les mines d'or du Klondyke. Le matériel même du chemin de fer, qui longe le Witwatersrand et apporte le charbon des houillères de Bockburg, a dû être transporté dans des chars à bœufs de Kimberley, où s'arrêtait alors le chemin de fer du Cap à une distance de 200 milles.

Bien entendu, les hôtels ne suffisaient pas à l'affluence des mineurs. Ils devaient chercher un gîte dans des cahutes basses, en tôle galvanisée, que l'on fixait rapidement sur une charpente avec quelques clous. Torrides en été, glaciales en hiver, ces installations, dépourvues de tout confort, se louaient 5 ou 6 piastres par jour.

Dès qu'on se fut aperçu de la richesse des gisements aurifères, ces baraques firent place à des maisons de bois, puis de pierre, et aujourd'hui Johannesburg est une belle et grande ville. Les larges rues bien alignées, où s'élèvent des édifices à deux, trois et quatre étages, ses magasins brillamment éclairés à la lumière électrique, ses tramways, ses fils de télégraphe et de téléphone, ses avenues plantées d'arbres australiens, lui donnent une ressemblance étonnante avec Sydney et Melbourne. Au centre se trouve la grande place du marché, encombrée chaque matin par les chariots des fermiers des environs qui viennent vendre leurs produits. Entre la place et la rue principale, *Commissioner street*, se trouvent de petites rues bordées d'énormes bâtiments où, à chaque étage, sont

installées des sociétés de commerce et de grandes maisons de banque. C'est dans une de ces ruelles que se tient la Bourse, où non seulement les spéculateurs, mais encore les promeneurs, les gens qui vont aux nouvelles, se donnent rendez-vous vers quatre ou cinq heures du soir. Aussi l'animation est si grande qu'on est obligé de fermer la rue avec des chaînes pour empêcher les voitures d'y passer. Les dépêches de Londres, de Berlin, de Paris, sont attendues avec une impatience fiévreuse : tout ce monde est suspendu au câble télégraphique qui relie Johannesburg aux grands centres d'affaires européennes, et, quand il se rompt, ce qui arrive quelquefois, c'est un affolement général.

Le long de Commissioner street se dressent des hôtels, des banques, des magasins importants, des bureaux de toute nature. Les boutiques des tailleurs, des coiffeurs, des bijoutiers, des modistes, des marchands de jouets, etc., enfin tout le commerce de détail, se trouve dans une rue parallèle, de l'autre côté de la place du marché, *Pritchard street*.

Plus loin ce sont les faubourgs, à l'extrémité desquels des entassements de résidus, aussi hauts que les maisons avoisinantes, rappellent l'origine de Johannesburg. Là sont confinés, par mesure administrative, les Hindous, les Cafres, les Zulus, etc., auxquels il est interdit de se montrer dans le reste de la ville après la tombée de la nuit.

Johannesburg serait une cité très saine si l'eau y était abondante et bonne. Malheureusement, l'extrême sécheresse du plateau et de fréquentes tempêtes de sable tarissent les sources et une grande partie des puits pendant la saison chaude. Certaines années, l'eau atteint un prix fantastique pendant les mois de juillet et d'août. On cite quelques propriétaires, possédant des puits d'une abondance exceptionnelle, qui ont gagné de véritables fortunes par le seul commerce de l'eau. Mais ce n'est pas là un obstacle suffisant pour éloigner la foule des aventuriers qu'attire l'appât de l'or. Constamment il en arrive de nouveaux, et, comme on espère que les mines du Witwatersrand ne seront pas épuisées avant quarante ou cinquante ans, il est infiniment probable que la petite population du Transvaal sera un jour noyée au milieu de cette multitude d'étrangers.

La couche aurifère, qui s'étend sur une longueur de 25 milles, est presque entièrement entre les mains de quelques compagnies. Les

particuliers, qui avaient acheté des clains, n'ont pu les conserver et aujourd'hui les mineurs sont à la discrétion de deux ou trois puissantes entreprises qui peuvent aussi bien les employer à combattre les Boërs qu'à travailler. On en eut la preuve en décembre 1895, lorsqu'à la nouvelle de l'approche du docteur Jameson, on donna des armes aux ouvriers. Beaucoup de ceux qui les refusèrent furent immédiatement congédiés. Il est vrai que ces armes disparurent aussi vite qu'elles avaient été distribuées, lorsque les chefs du mouvement apprirent la capitulation de Jameson. Les brillants officiers qui paraissaient dans de si beaux uniformes sur la place du marché, disparurent instantanément, et lorsque la petite armée boër entra dans Johannesburg, il n'y eut pas l'ombre d'une résistance. Cette piteuse reculade excita l'indignation de toute la population anglaise du Cap et de Natal. Tandis qu'on acclamait Jameson dans des meetings, à Cape Town et à Pietermaritzburg, l'armée de Johannesburg était huée et on télégraphiait au gouverneur du Cap, sir Hercules Robinson, qui se rendait à Pretoria, "de considérer la mise en liberté de Jameson comme plus importante qu'aucune des satisfactions demandées par les uitlanders.

Johannesburg, avec sa population d'aventuriers et de batteurs d'estrade, ne peut lutter seul contre les Boërs. Dix mille hommes déterminés y maintiendront toujours la paix ; et, si la Grande-Bretagne veut rétablir son autorité sur le Transvaal, elle devra y envoyer ses meilleures troupes. C'est pour éviter cette intervention, dont le résultat immédiat serait une immense insurrection de tous les Boërs de l'Afrique australe, qu'elle pèse si énergiquement sur le Transvaal pour obtenir une modification complète de ses lois électorales. Actuellement, les uitlanders forment les deux tiers de la population blanche de la république Sud-Africaine. Le jour où ils auront les mêmes droits politiques que les burghers, c'en sera fait de l'indépendance boër.

Les Transvaaliens savent bien que leurs lois électorales sont leur seule défense contre les étrangers, aussi opposent-ils une résistance désespérée aux exigences injustifiables de l'Angleterre.

Actuellement, les uitlanders ont le droit de demander, dès leur arrivée, leur inscription sur les registres des *veld cornets* et la naturalisation après deux ans de séjour dans le pays. Celle-ci leur est accordée s'ils n'ont subi aucune condamnation et s'ils renoncent à leur première nationalité. Ils peuvent alors voter pour le second

Volksraad, où ils auront le droit de siéger deux ans plus tard. Cette assemblée délibère sur toutes les lois relatives aux mines et aux questions commerciales et financières. Il n'y a que le budget et les lois douanières qui lui échappent. Douze ans après sa naturalisation, l'uitlander peut réclamer la totalité des droits accordés aux burghers, c'est-à-dire le droit de vote et l'éligibilité au premier Volksraad, qui ratifie les décisions de la seconde assemblée, vote le budget et partage le pouvoir avec le président, nommé comme lui par le suffrage de tous les citoyens de la république (1). Le veld cornet du district procède alors à une enquête, demande l'avis des burghers et fait droit à la demande de l'étranger si la conduite de celui-ci a été irréprochable pendant cette sorte de stage.

La première naturalisation fait, il est vrai, perdre sa nationalité à l'uitlander, mais quel préjudice en résulte-t-il pour lui ? La presse anglaise a beaucoup exagéré les inconvénients de cette mesure, car le nouveau venu jouit de tous les droits civils accordés aux burghers. Ses droits politiques seuls sont restreints. Or, de quel droit s'immiscerait-il, dès son arrivée, dans le gouvernement d'un pays qui n'est pas le sien et qu'il connaît à peine ? Il doit prouver qu'il a réellement l'intention de s'établir au Transvaal et d'y faire souche pour être mis sur le même pied que les citoyens. Ce stage est peut-être un peu long, mais cette longueur elle-même est une garantie pour les Boërs, sûrs de n'admettre ainsi parmi eux que des gens qui ne sont pas venus seulement au Transvaal pour s'enrichir. Toute cette population du Witwatersrand est une population flottante accourue des mines de diamants du Griqualand, d'Australie, d'Amérique, etc., qui, demain, s'en ira ailleurs si les mines s'épuisent ou si elle croit pouvoir gagner davantage d'argent sur d'autres placers. Tels des moissonneurs qui se retirent une fois la récolte faite. Les uitlanders ne sont que des passants et ne se soucieraient guère des droits politiques s'il n'y avait pas parmi eux des agitateurs qui les poussent à les réclamer. C'est bien plutôt l'Angleterre qui les exige en leur faveur.

Cela est si vrai que les uitlanders anglais sont les seuls à demander des réformes politiques. Les réclamations des autres étrangers sont inuettes sur ce point et portent seulement sur les tarifs douaniers, les lois minières et les monopoles. Tout au con-

(1) Nous n'étudierons pas la constitution de l'État libre d'Orange qui ne diffère de celle du Transvaal que par quelques détails insignifiants.

traire, ces derniers estiment que les revendications politiques détournent l'attention des réformes économiques et causent ainsi un véritable préjudice à leurs intérêts. Aucun des Français et des Allemands employés dans les mines du Transvaal, n'a vu avec plaisir les désordres causés par les agents anglais lors du coup de main du docteur Jameson. Beaucoup même offrirent leurs services au gouvernement du pays pour combattre les rebelles. Les Suédois, les Norvégiens, les Danois, ne cachèrent pas leur hostilité aux insurgés, seuls les Italiens évitèrent de prendre parti.

Aussitôt après avoir gracié le docteur Jameson et ses complices, le président Krüger diminua les droits de douane, réduisit les monopoles et supprima les entraves à l'industrie minière. Il voulait ainsi récompenser les uitlanders qui s'étaient refusés à suivre les agitateurs anglais. En même temps, il étudiait les modifications qui pouvaient être apportées aux lois électorales sans mettre en péril l'indépendance du Transvaal.

Après de longs pourparlers, un projet de conférence avait été décidé entre le président Krüger et sir Milner, haut commissaire britannique dans l'Afrique australe, et on pouvait croire que toutes les difficultés pendantes entre le Transvaal et l'Angleterre allaient se dénouer pacifiquement, lorsque l'arrestation de sept officiers anglais, accusés de complot contre la sûreté de l'État, est venue aggraver la situation et émouvoir profondément l'Europe. D'après les aveux d'un des coupables, qui reconnaissait avoir agi conformément à des instructions venues de Londres, le complot avait pour but de s'emparer par surprise du fort de Johannesburg et d'occuper la ville jusqu'à l'arrivée des troupes anglaises groupées aux environs de Pietermaritzburg.

Naturellement, M. Chamberlain et son digne acolyte, Cecil Rhodes, déclarèrent bien haut ignorer ces événements. Le gouvernement et la presse de la Grande-Bretagne s'efforcèrent même d'établir que les individus arrêtés n'avaient jamais fait partie de l'armée anglaise.

Personne ne fut dupe de ces piteuses explications, et l'Europe entière admira le sang-froid et la modération du président Krüger, télégraphiant au cabinet britannique, le lendemain de la découverte du complot, que cet incident n'apportait aucun empêchement à son entrevue amicale avec sir Milner. "Je reste disposé à me rendre à Bloemfontein, à discuter toutes les propositions de nature

à amener un accord satisfaisant entre le Transvaal et l'Angleterre et à assurer le maintien de la paix dans le sud de l'Afrique, *pourvu toutefois qu'il ne soit pas porté atteinte à l'indépendance de la république.*"

C'est cette préoccupation constante de sauvegarder l'indépendance du Transvaal qui a empêché la conférence d'aboutir.

Le président Krüger offrait de fixer la durée du séjour nécessaire pour la naturalisation à deux ans, et d'accorder le plein droit de vote cinq ans après. Les uitlanders fixés dans le pays avant 1886 devaient obtenir ce droit au bout de deux ans. A ces propositions il ajoutait certaines restrictions de cens et exigeait des nouveaux venus la preuve qu'ils jouissaient des droits civiques dans leur pays d'origine.

Il accordait également trois nouveaux sièges de députés pour la région minière, ce qui portait à cinq sur un total de trente et un, le nombre des représentants du Witwatersrand (1).

Enfin, il subordonnait toutes ses propositions à l'acceptation, par l'Angleterre, du principe de l'arbitrage des puissances étrangères pour toutes les difficultés entre les deux pays.

Quoi de plus naturel et de plus équitable que ces dispositions qui reculaient de sept ans l'envahissement des comices électoraux par les uitlanders et servait de digue provisoire au Transvaal contre le flot d'aventuriers sans foi ni loi qui veulent s'approprier son territoire ? Mais elles ne faisaient pas le compte de la Grande-Bretagne, qui tenait avant tout à l'octroi immédiat des droits de vote aux uitlanders, et ne voulait, à aucun prix, de l'intervention d'une puissance étrangère dans ses différends avec la république Sud-Africaine.

Sir Alfred Milner proposait donc de fixer à cinq ans *avec effet rétroactif*, le nombre des années de séjour nécessaires pour l'acquisition du droit de vote, et de donner à la nouvelle population une représentation plus équitable dans le Volksraad (2).

Le président Krüger refusa d'accepter ces contre-propositions,

(1) Ce projet de transaction avait été proposé à M. Krüger par les Afrikaners du Cap, réunis à Bloemfontein, sous la présidence de leur chef, M. Hofmeyr. Quelques amis fidèles de M. Krüger, avaient été également appelés à cette assemblée où M. Fischer représentait l'Etat libre d'Orange.

(2) Nous laissons de côté les questions d'indemnité, de dynamite, etc., absolument secondaires dans ce débat.

dont la première conséquence eût été l'admission immédiate de cinquante mille uitlanders au plein droit de vote, et déclara qu'il allait soumettre la question au Volksraad de Pretoria.

La nouvelle de l'échec de Blœmfontein produisit partout une profonde émotion. C'était un échec pour M. Chamberlain, qui avait montré une telle assurance qu'on devait croire au succès.

Sauf certains journaux anglais, comme le *Standard*, qui se sont laissé emporter par leur jingoïsme, et ont invité le cabinet britannique à envoyer immédiatement une armée dans l'Afrique australe, la presse anglaise s'est montrée très réservée. Elle a notamment blâmé la publication du Livre bleu, que la majorité des journaux libéraux dénonce comme une manœuvre destinée à empêcher tout arrangement.

Le *Daily Chronicle* se montre plus sévère que tout autre pour la politique de M. Chamberlain.

“ Faire la guerre au Transvaal à propos des événements de Blœmfontein serait une chose odieuse. Il est grand temps que tous les Anglais honnêtes voient clair dans cette affaire avant d'engager le nom de la reine et d'arriver à de fâcheuses extrémités.

“ Les gens qui écrivent dans le *Times* et dans d'autres journaux, qui sont en réalité les avocats d'un certain nombre de millionnaires de l'Afrique australe, espèrent nous tromper en parlant bien haut de suzeraineté et de prédominance.

“ On répète partout maintes sottises à propos de l'échec de la conférence. Cependant la situation est très simple. Les Boërs nous ont battus en défendant leur indépendance. Nous avons essuyé des revers grâce aux bévues de nos chefs militaires. Les Boërs sont libres chez eux. Un État peut, si cela lui convient, et *dans les conditions qui lui plaisent, accorder des lettres de naturalisation aux étrangers.* Notre droit de contrôle sur le Transvaal, pour ce qui est de ses affaires extérieures, ne nous donne *aucun pouvoir d'exiger que le gouvernement de Pretoria modifie ses lois électorales.* Le président Krüger a consenti à ce que les Anglais puissent acquérir la naturalisation au Transvaal sans perdre pour cela leur qualité de sujets de la Grande-Bretagne. On ne peut pas, en bonne justice, lui demander autre chose. User de la force pour exiger davantage serait inique.”

Pour prouver son désir d'arriver à une entente amiable, le président Krüger réduisit spontanément de moitié le cens nécessaire

à l'électorat lors de la discussion par le Volksraad de ses propositions. En outre, il affirma renoncer à faire du principe de l'arbitrage une condition *sine qua non* de tout accord avec l'Angleterre. Tout récemment encore un organe à peu près officiel du Transvaal, le *Pretoria News*, déclarait : " Nous sommes en mesure d'annoncer que nous sommes à la veille de nouvelles concessions libérales dont la base ne peut qu'être agréée par le gouvernement britannique. Les étrangers qui consentiront à prêter serment de fidélité à la république Sud-Africaine obtiendront le plein droit de vote au bout de sept ans *avec effet rétroactif*. Les enfants d'étrangers nés au Transvaal pourront obtenir la franchise entière à leur majorité, pourvu qu'ils aient été portés comme Boërs sur les registres. Quatre représentants de plus seront accordés aux champs d'or. Enfin ceux qui demanderont la franchise n'auront pas à prouver qu'ils jouissaient du droit de vote dans leur pays natal. Le Transvaal peut maintenant attendre avec calme les événements, ayant fait ce que le monde civilisé attendait de lui."

Le 5 juillet dernier, jour où le Volksraad d'Orange clôturait sa session après avoir voté 400,000 dollars pour acheter des munitions et des canons, augmenter l'effectif de l'artillerie et améliorer les services de la télégraphie militaire, le président Steyn a dit, dans son allocution aux députés : " Le président Krüger a fait des offres qui dépassent tout ce que j'attendais et il est impossible d'aller plus loin sans porter aucune atteinte définitive à l'indépendance de la république Sud-Africaine. Tous mes efforts pour les faire accepter par sir A. Milner ont été vains.

" Nous regrettons tous l'attitude de parti pris du haut commissaire et nous condamnons la politique du secrétaire des colonies, indigne d'un homme d'Etat, faite de menaces et de violences, tendant à dénouer la situation par une guerre, ce qui serait une absurdité, une iniquité, un crime."

Les feuilles mêmes les plus anglophiles du continent sont bien forcées d'avouer que les propositions du Transvaal sont très acceptables et que l'attitude de M. Chamberlain vis-à-vis de ce petit peuple est vraiment scandaleuse.

Francis Murry.

UN PROFESSEUR INTERESSANT

(Suite)

Nous, les jeunes filles et les jeunes gens, nous étions installés tous ensemble à l'autre bout de la pièce. M. Michel était resté près de moi. Jeanne, son frère, Thérèse, Louise de Charmoy, le petit de Boynes,—que l'on trouve toujours partout, excepté dans son régiment,—se sont lancés dans une grande discussion sur les toilettes du bal costumé des Denans.

La conversation devenait générale, très animée. Comme personne ne faisait attention à moi, j'ai dit à M. Chambert :

—Ce n'est pas bien généreux de votre part d'avoir raconté à monsieur votre père ce... ce qui s'est passé au cours!... Vous savez que j'en étais très confuse !

Il m'a jeté un regard rapide, comme pour voir si je parlais sérieusement.

—M'en voulez-vous vraiment de l'avoir fait?... Alors, je dois chercher une excuse à mon indiscrétion. Je croyais avoir été le premier coupable ; et comme mon père s'intéresse fort à votre cours, je lui avais fait ma confession... Il y a répondu en me déclarant qu'il trouvait...

Ici, M. Chambert s'est tout à coup arrêté avec un indéfinissable sourire.

—Que j'étais bien mal élevée, n'est-ce pas ? ai-je demandé très malheureuse.

—Oh ! comme vous êtes loin de la vérité ! Ma phrase est restée inachevée, parce qu'elle prenait l'allure d'un compliment si banal, que je n'ai pas osé vous l'offrir.

J'ai répondu trop vite comme à l'ordinaire :

—J'accepte toujours les compliments ! seulement,

souvent je n'y crois pas... Mais j'aimerais beaucoup à en recevoir un de M. le docteur Chambert, car il ne peut jamais dire que la vérité !... Je suis si fière qu'il ait désiré connaître papa !

Le regard brillant de M. Michel est devenu très doux.

— Mon père, en venant ici, était fort désireux de s'y rencontrer avec M. de Marsay. Mais il souhaitait, je crois, tout autant, d'être présenté à Mlle Paule.

Je suis devenue rouge de plaisir. M. de Boynes me regardait ; il avait l'air impatienté de me voir ainsi causer avec M. Michel, et il a dit à Jeanne, qui soutenait avec ardeur la cause d'une coiffure Marie Stuart :

— Demandez à Mlle Paule ce qu'elle pense de la question.

Je ne savais pas du tout de quoi il s'agissait, mais j'ai répondu avec enthousiasme :

— Je trouve que c'est extrêmement joli.

Jeanne, enchantée, a continué la discussion.

M. Chambert et moi, nous avons repris notre causerie ; je m'efforçais d'être bien tranquille pour que maman ne songeât pas à m'appeler de son côté.

Il me paraissait si étrange et si charmant de pouvoir ainsi parler avec lui, mon maître, qui m'intimide tant au cours !

M. Chambert avait entendu maman dire que je m'intéressais à la " Bible devant la Science " ; et cet intérêt avait l'air de lui sembler très extraordinaire.

— Mais je suis beaucoup plus raisonnable que vous ne le croyez ! me suis-je écriée bien vite. Et même, je lis, en ce moment, un ouvrage très, très sérieux, un " Choix des lettres de Mme de Sévigné. "

Un éclair de gaieté malicieuse a passé dans son regard ; et il m'a semblé tout à coup le voir au cours, rendant compte de nos humbles résumés littéraires, qu'il dissèque impitoyablement avec une parfaite politesse.

—Pauvre Mme de Sévigné! De quel ton vous parlez d'elle!... Il semble que vous l'ayez trouvée très, très ennuyeuse!

Il avait si finement imité mon accent, que je n'ai pu m'empêcher de rire.

—Que vous êtes moqueur! lui ai-je dit, moitié fâchée, moitié amusée. Assistez une fois à l'une des conférences de l'abbé Dubors, et vous verrez si j'ai peur des sujets graves!... Tous nos amis y viennent. Nous nous retrouvons après la messe; c'est très agréable!... J'aime presque autant ces sermons-là que vos cours... pas tout à fait, pourtant! ai-je rectifié. Je sentais bien qu'à mes yeux les deux conférences n'avaient pas absolument le même intérêt.

Je ne sais pourquoi, au premier moment, il n'a pas paru flatté du rapprochement. Mais cette impression n'a pas duré; et comme il me faisait compliment de ma sagesse, je lui ai raconté que je la lui devais et lui ai parlé de la "Femme de devoir."

Mon récit l'a fait rire; mais après, il m'a dit, presque gravement:

—Vous ne devez pas lire ainsi les articles de la *Revue parisienne*; ils ne sont pas écrits pour vous!

C'était mon tour d'être un peu effarouchée; pourtant, la première seconde d'étonnement passée, j'ai trouvé bon de sentir qu'il s'intéressait à moi; et je lui ai expliqué que je ne lisais jamais rien sans la permission de maman. C'était par hasard, cette fois-là....

Jeanne, qui avait enfin fait triompher Marie Stuart, m'a glissé à l'oreille:

—Laisse-nous-le un peu!

—Quoi donc?

—M. Chambert! Tu l'as pris pour toi toute seule depuis le commencement de la soirée!

J'avais un peu envie de me fâcher. Mais je n'en

ai pas eu le temps. Mme de Charmoy, qui n'avait plus son regard endormi, s'est précipitée de mon côté, me demandant : " Si je serais assez aimable pour dire une de mes délicieuses romances."

En général j'adore chanter, surtout chez Mme de Charmoy, car personne ne fait attention, et c'est alors comme si j'étais seule.

Mais ce bienheureux soir, tout avait changé. Les travailleuses sortaient de leur engourdissement et ne travaillaient pas ; les joueurs ne ressemblaient presque plus à des automates, et M. de Charmoy paraissait aussi joyeux que lorsqu'il sort de sa maison pour aller au Cercle....

Mais chanter devant lui, M. Michel !

Ah ! si j'avais pu, au moins pour un instant, être une grande artiste !

Je n'avais pas la ressource de dire que je ne me rappelais rien par cœur, puisque toutes mes amies savent que j'ai une mémoire excellente. Aussi je me suis résignée ; j'ai accepté le bras de M. de Charmoy, et j'ai bravement commencé une mélodie suédoise, très originale, mon morceau favori.

Dès les premières notes, quand j'ai entendu ma voix monter claire et vibrante, toute ma frayeur s'est envolée.

Je ne regardais pas !... Et pourtant, j'ai vu que M. Michel se rapprochait de façon à être tout près du piano, à quelques pas de moi... Cela m'était égal ! J'ai été croquée, un jour que je faisais ainsi de la musique avec Suzanne : j'étais fort... passable ! Je ressemblais à sainte Cécile, une sainte Cécile parisienne, du dix-neuvième siècle, comme celles que fait Dubufe....

Malgré moi, je le sentais bien, je chantais pour lui seul.

Quand j'ai eu fini, tout mon auditoire a applaudi avec une chaleur qui a dû faire frissonner les échos du salon, habitués au calme.

Maman m'a murmuré :

—Jamais tu n'as mieux chanté !

M. Michel, qui s'est trouvé juste à point pour me ramener à ma place, m'a dit tout simplement : “ Merci, mademoiselle.” Mais son “ merci ” à lui m'a semblé bien meilleur que les compliments de tous les autres.

Il ne m'a plus parlé pendant la fin de la soirée. Jeanne aura été contente !... Il causait avec les personnes respectables de la société ; mais, une ou deux fois, j'ai rencontré son regard qui me suivait... Et au moment du départ, c'est lui qui nous a mises en voiture, maman et moi.

15 mars.

J'ai mal lu ma messe, ce matin ; mais la faute en est pour beaucoup à M. Chambert !

Je me doutais bien qu'il viendrait à l'une des conférences de l'abbé Dubors, puisque je le lui avais demandé ! Seulement, comme je ne l'ai aperçu qu'à la fin de la messe, pendant tout le commencement j'ai été très fâchée de ne pas le voir.

J'avais, cependant, bien surveillé l'entrée, qui était fort curieuse à regarder.

Ces conférences sont pour les messieurs ; mais les dames y vont beaucoup..., pour être à même de juger si les messieurs en profitent !

Il y avait les habitués de l'église, souvent un peu... mûrs, avec des calottes de velours et de gros livres sous le bras, qui allaient tout droit à leurs chaises. Et puis les indifférents amenés par leur femme ou par leur mère, mêlés aux croyants, ceux-là très sérieux. Et puis les curieux, qui venaient là... pour voir !... Les mondains renseignés — comme l'avoue Georges Landry — sur les jolies femmes que l'on peut rencontrer à cette messe... Les parvenus, auxquels on a dit qu'en temps de République, il est bien porté de montrer des opinions religieuses....

Et tous se pressaient pour entrer dans la nef, s'écartant, je l'ai bien remarqué, quand une jeune femme élégante ou une très vieille dame voulait passer ;—les " purs " offrant même leur chaise...—et restant impassibles quand la dame était laide ou sur le retour ...

Tous pareils, les hommes ! Je suis très contente d'être jolie ; c'est beaucoup plus commode !

Mais dans toute cette abondance de messieurs, je ne voyais pas M. Michel. Aussi, je n'ai rien compris au sermon !

Comme la messe avançait, et que j'étais de plus en plus désappointée, je tourne un peu la tête, et je l'aperçois... enfin ! à demi caché par le pilier.

Je me penche bien vite sur mon livre ; j'étais certaine qu'il m'avait vue ! J'ai tâché alors de lire attentivement ma messe... Mais je ne pouvais pas ! J'étais trop contente de le savoir dans mon église, à quelques pas de moi !... Et je songeais toujours à ce pauvre du premier janvier, qui s'appelait " Michel " comme lui....

Je regardais le chœur tout illuminé. J'écoutais l'*Ave Maria* chanté par une voix d'enfant fraîche, cristalline. Je pensais que, dans cette même église, je me marierais peut-être bientôt... Et, tout à coup, il m'a semblé que si, ce jour-là, je me voyais, toute blanche sous mon voile, agenouillée auprès de lui, M. Michel, je n'aurais plus rien à désirer en ce monde....

Oh ! être aimée par lui....

Mais l'orgue et la voix se sont tus, et mon rêve a disparu... Il était trop beau !...

Je craignais que nous ne le rencontrions pas, tant il y avait de monde à la sortie !

Alors, sans rien dire à papa, je me suis glissée dans la foule. Il a été obligé de se dépêcher pour me rejoindre. Puis, quand j'ai été bien sûre de ne pas manquer M.

Michel, j'ai regardé d'un autre côté, et je me suis retournée seulement lorsque papa, qui n'y avait vu que du feu, m'a appelée :

—Paulette ! M. Chambert.

Je lui ai tendu la main à l'anglaise, comme papa... C'était la première fois... Et je lui ai demandé :

—N'est-ce pas, monsieur, que je ne vous ai pas trompé?... Ces sermons ne sont-ils pas si intéressants qu'ils n'ont plus l'air d'être des sermons ?...

—Paulette ! quelle manière de parler ! s'est écrié papa.

J'ai vite corrigé ma phrase.

—Cet abbé n'est-il pas un orateur très distingué ?

—Très distingué, en effet, m'a répondu M. Chambert avec ce sourire jeune qui éclaire tout son visage.

Papa et lui ont descendu les marches en causant. Je marchais très sage à côté d'eux ; mon rêve me revenait à la pensée !

Mais les Landry, les de Vignolles, les de Charmoy, etc., nous ont rejoints ; et il m'a bien fallu revenir dans la sévère réalité.

M. de Boynes, qui, avec tout un groupe de messieurs, lorgnait la sortie de la messe, a eu un mouvement de contrariété que j'ai saisi au passage, quand il a aperçu M. Chambert auprès de nous.

Mon fidèle chevalier devient insupportable ; je suis bien libre d'aimer à causer avec M. Chambert !...

Jeanne et Georges Landry m'ont arrêtée pour savoir à quelle heure nous nous retrouverions aux courses.

Là-dessus, papa a demandé à M. Chambert s'il n'y allait pas aussi.

J'écoutais de tout mon cœur, en faisant semblant de m'intéresser à la description d'une robe neuve de Jeanne. Il a répondu qu'il avait promis d'accompagner son frère et sa belle-sœur à Lamoureux.

Cette raison m'a eu tout l'air d'un prétexte ! car, enfin, M. Raoul n'a pas besoin qu'on l' "accompagne", et Mme Raoul, étant pourvue de son mari, pouvait bien nous laisser son beau-frère !...

22 mars.

Nous sommes en plein carême en ce moment ! Aussi, les bals se succèdent... et mes maladresses aussi !

C'est désolant ! mais j'en fais beaucoup plus depuis que je suis résolue à devenir une femme sérieuse...

Si maman savait ce qui m'est arrivé, hier soir, au bal, chez Mme de Rally... Ah ! je crois bien qu'elle ne voudrait plus m'emmener nulle part !

Une très belle réunion, beaucoup de jolies femmes et de messieurs dans les embrasures de fenêtres et de portes. Ces dernies ne quittaient guère leur refuge ; passé l'âge du volontariat, plus ils sont jeunes, moins ils dansent : "C'est une règle inverse", comme on nous disait au cours ; de sorte que plusieurs jeunes filles restaient à leur place.

Mme de Rally, une grande et forte femme, avec des yeux charmants, trop de cheveux sur le front et des diamants superbes, allait de droite et de gauche, distribuant des sourires, et demandant aux jeunes filles, sans écouter la réponse :

—Eh bien ! mesdemoiselles... vous amusez-vous ?

Naturellement, toutes, même celles qui ne bougeaient pas,—et pour cause,—murmuraient un : "Oui, madame !" souriant.

Jeanne et moi, nous n'avions que faire des présentations, car nous connaissions tous les danseurs. Pourtant, comme je revenais à ma place, après une valse avec M. de Boynes, Georges Landry s'approche, escorté d'un jeune homme, et me dit :

—Voulez-vous, mademoiselle, me permettre de vous présenter mon ami, M. Philippe de Rouvres ?

J'adresse un petit salut à M. de Rouvres et je le regarde. Je vois un visage très brun, avec des yeux très ordinaires, des cheveux très ondulés et un sourire satisfait... Oh ! très satisfait !!!

Il m'adresse la demande de rigueur :

—Puis-je espérer, mademoiselle, que vous voudrez bien me faire l'honneur de m'accorder une valse ?

J'examine mon carnet.

—La dixième, monsieur, si vous voulez bien.

On en était à la quatrième. Il prend un air presque froissé.

—Elle me semblera bien longue à venir. Ne pourriez-vous me donner autre chose avant cette valse, mademoiselle ?

Je réponds avec un faux air de regret :

—J'ai tout promis, monsieur.

Ce n'était pas rigoureusement vrai ! Mais ce M. de Rouvres me déplaisait avec ses cheveux trop ondulés et son sourire suffisant.

Il me fait un petit salut de tête bien raide, bien correct :

—Je regrette infiniment, mademoiselle. Alors, la dixième valse !

Ah ! cette dixième valse vint trop vite !... Je m'éloigne à son bras, très décidée à ne pas commencer de conversation.

Nous nous mettons à danser ; il valsait mal, très mal. Au bout de deux tours, j'étais édifiée sur son talent ; je l'arrêta, et j'attends toute droite comme une petite pensionnaire qu'il se décide à dire quelque chose.

Je n'étais pas très charitable, je le sentais bien... Mais tant pis ! puisqu'il ne savait pas danser, il fallait au moins qu'il parlât.

Au bout d'une minute, il se hasarde.

—Vous aimez la valse, mademoiselle ?

J'ai sur le bout des lèvres : " Je l'adore ! mais pas avec vous ! "

En femme sérieuse—future!—je m'arrête à un :

—Oui, monsieur, accompagné d'un petit sourire.

Il reprend :

—Il y a des jeunes filles qui restent sans danseur, parce que certains messieurs préfèrent regarder et ne les invitent pas.

Son raisonnement était si logique que je n'avais rien à y répondre.

Malgré moi, pourtant, il m'échappe :

—Ils ne sont pas ici pour regarder ! Les jeunes filles devraient danser entre elles, sans plus s'inquiéter d'eux !

Il me répond avec son sourire satisfait :

—Oh ! ce ne serait plus la même chose !

Sous-entendu : " Ce leur serait beaucoup moins agréable !!! "

Il était vraiment par trop agaçant.

Je prends le ton le plus indifférent, et je commence :

—Mon Dieu ! croyez-vous !... Moi, ce me serait tout à fait égal !....

Mais je m'arrête brusquement, effrayée de l'air de stupeur avec lequel il me considérait. Il paraissait suffoqué.

—Oh ! mademoiselle !... Vous dites des choses !... ah ! des choses !... qui sont dures à entendre !...

Je m'apercevais bien maintenant que ma phrase n'était pas très polie !... Mais elle ne me semblait pas suffisante pour le mettre dans un tel état, quand l'idée me vient qu'il a interprété mon : " Cela m'est égal," par :

" Tous ces jeunes gens sont si stupides, que... etc."

Bien sûr, il devait en être ainsi, car M. de Rouvres continuait du même ton bouleversé et vexé en même temps :

—Oh ! ne vous excusez pas, mademoiselle ! C'était un cri du cœur. Vous n'y pouvez rien !

Il avait raison : je n'y pouvais rien.

Plus je voulais réparer mon étourderie, plus je m'embrouillais. J'en arrivais à parler du plaisir que l'on peut éprouver quelquefois à danser avec des chaises !...

Lui, pendant ce temps, retrouvait ses esprits ; il s'est rappelé qu'il devait se montrer homme du monde et m'a demandé, d'un ton devenu irréprochable, si je voulais valser de nouveau.

Je n'avais pas même le courage de dire que j'étais fatiguée..., de trouver un prétexte. Je me suis laissé emporter au milieu du tourbillon.

Nous avons essayé de faire quelques pas, mais les danseurs étaient si nombreux qu'il nous a fallu arrêter...

Et je ne trouvais rien d'aimable à dire à ce M. de Rouvres pour lui faire oublier la réponse qui l'avait tant froissé. Il ne m'inspirait pas du tout !...

Nous étions près du petit salon où se trouvaient préparés les accessoires du cotillon, au milieu desquels trônait un superbe cor de chasse.

Je jetai sur eux des regards désespérés, cherchant un sujet de conversation, quand je m'aperçois tout à coup que les yeux de M. de Rouvres ont suivi les miens, et sont arrêtés sur le cor en question avec une complaisance des plus marquées.

Une idée lumineuse me vient. Il fallait être un fanatique *hunter* pour regarder un cor avec tant d'affection ! Et sans hésiter, je commence d'un air aimable, histoire de trouver une entrée en matière :

— Nous allons, je crois, tout à l'heure, pendant le cotillon, entendre sonner un hallali... N'êtes-vous pas, monsieur, très amateur de chasse ?

Ma phrase était pitoyable, et j'allais tout à fait à l'aventure, car une heure plus tôt, j'ignorais même l'existence de M. de Rouvres. Son visage s'éclaircit soudain.

—Oh ! extrêmement, mademoiselle. Oh ! extrêmement Chasser est un des plus grands plaisirs de ma vie !!!

Je retiens un soupir de soulagement. Comme j'étais bien tombée, mon Dieu !....

Je continue souriante :

—Je comprends ce goût, car j'ai vu une chasse à courre dans la forêt de Rambouillet ; et, la curée mise en dehors, j'ai conservé un charmant souvenir de ma journée.

Le visage de M. de Rouvres s'épanouissait de plus en plus.

—Je suis fier, mademoiselle, que vous compreniez mon enthousiasme. Oui, chasser est un des plus grands plaisir de ma vie !!!

Je le savais bien, puisqu'il me l'avait déjà dit ! Mais j'étais décidée à être bonne jusqu'au bout, et je l'écoute avec attention.

Il s'en aperçoit, et poursuit enchanté :

—Il y a dans la chasse un imprévu qui lui donne ce charme irrésistible que les profanes ne peuvent pas comprendre. Ainsi, je me souviens : un jour, nous étions dans un petit bois de bouleaux, allant un peu à l'aventure. Nous n'avions guère rencontré que des lapins...

Je répète avec intérêt :

—Ah ! des lapins !

—Oui, des lapins... Oh ! il y en avait beaucoup cette année... Beaucoup de faisans, aussi !....

Cela dit avec conviction, M. de Rouvres, encouragé par mon air attentif :

—Tout à coup, nous entendons un bruissement dans les fourrés. Je regarde !... J'aperçois un chevreuil..., je tire..., l'animal tombe !... Je l'avais atteint à l'épaule... Et mes compagnons en étaient encore à se demander ce qui arrivait, a conclu M. de Rouvres, plein d'enthousiasme au souvenir de son exploit.

La valse allait finir. Je pouvais être aimable sans

crainte de voir arriver après le chevreuil la biche, le cerf, les faons, toute la famille.

J'ai dit à M. de Rouvres avec mon plus gracieux sourire :

—Ce sont là, monsieur, de ces coups que les bons tireurs rencontrent seuls !

Il s'est incliné, en grand seigneur cette fois, et m'a répondu sur un ton qui n'était plus suffisant :

—Peut-être suis-je, en effet, d'une certaine habileté à la chasse ; mais, en tout cas, je suis un bien mauvais valseur !... Jamais, avant ce jour, mademoiselle, je ne l'avais ainsi regretté !....

Ce n'était vraiment pas mal tourné pour un jeune homme qui a les cheveux si ondulés. Aussi, nous sommes revenus à ma place bien réconciliés.

J'étais à peine assise, que Jeanne m'a chuchoté, en me montrant M. de Rouvres qui s'éloignait :

—Tu sais, ma chère, tu lui as tourné la tête !... Il a déclaré à Georges que tu étais la plus ravissante jeune fille qu'il ait jamais vue.

En moi-même, j'ai ajouté : “ Et la plus malhonnête, sans doute ! ” Mais j'ai répondu seulement à Jeanne :

—Il danse bien mal.

—Cela ne m'étonne pas, a-t-elle riposté : il est surtout un grand chasseur devant l'Éternel !... (Ah ! je le savais !...) Mais tu lui apprendras... C'est une très belle conquête que tu as faite !

Et elle a continué, comme si elle lisait un catalogue :

—Marquis de Rouvres ! Vieille noblesse ! Fortune princière ! Plus de père ! Une mère parfaite ! Un des plus fidèles défenseurs du trône et de l'autel !... Revient d'Angleterre, quittant ton nouveau “ roy ” !... Très en faveur auprès du prince de Galles !... Personnage à la cour d'Angleterre....

Jeanne aurait pu aller plus longtemps encore, j'étais trop saisie pour l'arrêter....

Il me trouvait “ ravissante ” ; il était défenseur “ du trône et de l'autel ” ; il était l'ami du futur roi d'Angleterre... Et moi, je lui avais laissé croire que je le trouvais un “ stupide jeune homme ” !...

Mon Dieu ! si maman l'apprenait ! Je la cherche des yeux, et je l'aperçois qui causait avec une dame très distinguée, aux cheveux gris encadrant un visage pâle.

— Mme de Rouvres, m'a murmuré Jeanne.

A ce moment, papa s'approche. Il venait... il venait m'avertir que Mme de Rouvres désirait me connaître !... Ah ! cela tombait bien !

La présentation s'est accomplie dans toutes les règles.

— J'avais remarqué dès mon arrivée cette petite tête blonde, m'a dit aimablement Mme de Rouvres ; et j'ai été très fière pour mon fils qu'il ait pu obtenir une valse.

Ah ! pauvre dame !... elle ne se doutait guère combien j'avais été peu polie avec son fils !

Sur un signe de Mme de Rouvres, il s'est approché ; et, pendant que les mères causaient, il m'a demandé respectueusement de lui accorder le cotillon

Par bonheur, je l'avais déjà promis....

Eh bien, il ne l'a pas dansé ; il s'est assis derrière moi ; il m'a offert tout ce qu'il pouvait m'offrir : fleurs, décorations..., etc.

Par exemple, il parlait un peu trop du prince de Galles !....

Comme nous partions, il a demandé à maman la permission “ d'aller lui présenter ses hommages.”

Cette demande était à mon adresse ; je l'ai bien deviné à la manière dont il m'a dit adieu.

Ce marquis de Rouvres m'inquiète. Il a un air de prétendant.

Pourquoi me trouve-t-il ravissante ?... Et pourquoi maman a-t-elle été si aimable avec lui ?...

2 avril.

Finis mon cher, cher cours ! Maman était venue pour la dernière conférence.

Il me semblait que l'heure passait plus vite encore que toutes les autres fois... Quand j'aurais tant voulu retenir les minutes !

M. Michel nous parlait d'une manière très élevée, si j'en jugeais par le regard profond de Suzanne, de l'influence morale des écrivains. Mais je ne pouvais pas bien l'écouter. Trop d'idées se pressaient dans mon esprit.

Je songeais que lui, le premier, m'avait inspiré le désir d'être autre chose qu'une poupée frivole, et révélé d'autres livres intéressants que les romans. Il m'avait appris à penser un peu par moi-même, donné cette jouissance de savoir comprendre un homme vraiment intelligent... Et pour cela, j'aurais voulu lui dire : "Merci" devant tout le monde, comme il avait parlé devant tout le monde !

Mais les sages convenances étaient là, impitoyables, à me répéter que je devais rester indifférente, bien que le cœur me battît d'émotion.

Oh ! quels mensonges elles vous font faire !

Quatre heures moins dix !... Quatre heures moins cinq !... Quatre heures !... C'était fini.

Il s'est levé, disant quelques mots d'adieu...

Toute l'assistance sortait. J'ai embrassé Mme Divoir, que j'aime bien depuis que je l'ai vue si tourmentée, cet hiver, de la maladie de sa petite fille. J'avais été trop sévère pour elle. Après tout, son mari ne méritait pas d'être beaucoup regretté !...

Quand j'ai rejoint maman, elle causait avec *lui*.. je veux dire avec M. Michel. Et il racontait qu'il allait partir pour le Tyrol, comptant y passer quelques mois.

Il ne manquait plus que cela ! Avec M. de Rouvres qui

est d'une amabilité insupportable et que nous rencontrons partout, mon malheur était complet !

La conversation a continué quelques instants.

—Paule va être bien privée de ne plus avoir vos conférences, monsieur, a dit maman.

Je n'ai pu m'empêcher de m'écrier :

—Oh ! oui ! je suis si fâchée qu'elles soient finies !

Il m'a comme enveloppée de ce regard clair et profond que j'aime tant à sentir sur moi.

—Me croirez-vous si je vous avoue qu'à moi aussi les séances de lundi vont bien manquer ?... Mais nous continuerons l'année prochaine, n'est-ce pas ?

—C'est bien loin, l'année prochaine ! ai-je répondu la gorge serrée... Malgré moi, je pensais à cet insipide M. de Rouvres.

—En attendant, a repris maman très gracieuse, je compte absolument sur votre visite... C'est chose convenue.... Paulette, d'ailleurs, sera contente de vous exprimer encore le plaisir qu'elle avait à vous entendre.

Il s'est incliné.

Ma gorge n'était plus serrée, et la perspective de M. de Rouvres me devenait tout à fait indifférente.

—Je vous remercie beaucoup, lui ai-je dit, de tout le plaisir et de tout le bien que vous m'avez fait cet hiver !... Je suis un peu plus sérieuse qu'au commencement de la saison.... n'est-ce pas, maman ?

Maman a fait une imperceptible petite grimace ; par bonheur, M. Michel n'a pas vu son sourire de doute.

—Et moi, je vous remercie de toute votre attention, m'a-t-il répondu simplement.

Maman lui a tendu la main ; moi aussi !... Et nous sommes parties... si vite !

Il viendra enfin !!... Cela m'est égal maintenant de dîner jeudi chez la marquise de Rouvres.

(A suivre)

A TRAVERS LES FAITS ET LES ŒUVRES

La question du Transvaal.—La guerre est commencée.—Quelques notes statistiques.—L'évolution du général de Galliffet.—Le procès devant la haute cour.—Une Encyclique du Pape.—Le ritualisme en Angleterre.—Lord Halifax.—Le Canada et l'Empire.

L'attention du monde est en ce moment fixée sur l'Afrique du Sud. Après bien des mois de négociations laborieuses et difficiles, de notes, de mémorandums et d'ultimatums, la guerre a fini par éclater entre la République du Transvaal et l'Angleterre. Nous avons tenu les lecteurs de la REVUE CANADIENNE au courant des événements qui ont préparé ce dénouement tragique. En deux mots résumons la controverse : L'Angleterre prétend avoir un droit de suzeraineté sur le Transvaal et d'intervention dans les affaires intérieures de cet État, du moment que les intérêts des sujets britanniques le requièrent. Le Transvaal soutient que, par la convention de 1884, l'Angleterre a renoncé à toute suzeraineté, et que l'administration et la politique internes de la République ne la regardent aucunement. C'est sur la question de la franchise électorale que ces deux thèses opposées se sont heurtées. Le gouvernement anglais est intervenu pour forcer le gouvernement transvaalien à accorder, sous des conditions faciles, le droit de suffrage aux Uitlanders, dont la plupart sont Anglais. Le président Krüger et le parlement du Transvaal ont bien consenti à rendre plus facile l'accession au droit de suffrage, mais ils ont refusé d'aller aussi loin que le cabinet de Londres l'exigeait, et surtout, ils ont refusé de reconnaître à l'Angleterre le droit de suzeraineté qui était impliqué par les notes du secrétaire d'État pour les colonies. A la fin, voyant que l'Angleterre massait des troupes sur les frontières de Natal et de la colonie du Cap, et mobilisait une armée formidable, le Transvaal a adressé au gouvernement anglais une dernière note par laquelle il déclarait que si ce mouvement de concentration et de mobilisation n'était pas arrêté dans quarante-huit heures, la République sud-africaine considérerait cette attitude comme une déclaration de guerre. Naturellement, au point où en

étaient rendues les choses, le cabinet britannique ne pouvait reculer. Et les Boërs ont commencé les hostilités. Pour eux, cette tactique était indiquée, étant donnée l'impossibilité d'en arriver à une solution pacifique. Leurs chances de succès sont actuellement meilleures qu'elles ne le seront dans deux mois, lorsque le gouvernement anglais aura terminé la mobilisation de ses troupes et qu'il aura 80,000 hommes en Afrique.

Quelques notes supplémentaires sur le Transvaal ne seront peut-être pas ici hors de propos. Le territoire de la République est de 119,139 milles carrés. Il est divisé en 19 districts. La population est d'à peu près 800,000 âmes, dont environ 600,000 noirs et 200,000 blancs ; sur ces derniers, il y en a de 60,000 à 65,000 qui sont d'origine hollandaise.

L'église hollandaise unie et réformée (the United Dutch Reformed Church) est l'église d'Etat ; en 1895, elle comptait, paraît-il, 30,000 adhérents ; la statistique, très approximative, donnait aussi à la même époque, 32,760 pour les autres églises écossaises, 30,000 pour l'église d'Angleterre, 10,000 pour les Wesleyens, 10,000 pour les catholiques, 8,000 pour les presbytériens, 5,000 pour les autres dénominations chrétiennes, 10,000 pour les Juifs.

Le Transvaal a un parlement, le Volskraad, composé de deux chambres de 24 membres chacune, élus par les districts. Les bills adoptés par la seconde chambre ne deviennent lois que s'ils sont acceptés par la première chambre. Les membres des deux chambres doivent être âgés de 30 ans, être propriétaires pour une certaine valeur, professer la religion protestante et n'avoir encouru aucune condamnation criminelle.

Les électeurs sont divisés en deux classes. Les *burghers* de première classe sont tous les citoyens de race blanche qui résidaient dans la République avant le 29 mai 1876, ou qui ont pris part à la guerre de l'indépendance en 1881, et à la guerre des Malabocks en 1894, et leurs enfants depuis l'âge de 16 ans. La seconde classe comprend les blancs de race étrangère qui ont été naturalisés et leurs enfants depuis l'âge de 16 ans. Jusqu'à tout récemment la naturalisation pouvait être obtenue moyennant deux ans de résidence, l'enregistrement sur les livres du Field-Cornet—officier de milice,—le serment d'allégeance, et le paiement de deux louis. Mais la naturalisation ne pouvait donner accès à la première classe.

Seulement une résolution spéciale de la première chambre pouvait ouvrir les portes de cette classe aux citoyens naturalisés, douze ans après leur serment d'allégeance. Les enfants des étrangers, quoique nés dans la République, n'avaient aucuns droits politiques ; mais en s'enregistrant à l'âge de 16 ans, ils pouvaient devenir naturalisés à l'âge de 18 ans, et, par une résolution spéciale de la première chambre, devenir *burghers* de première classe, dix ans après la date de leur éligibilité pour la seconde chambre, c'est-à-dire à 40 ans.

Les *burghers* de la première classe seuls sont éligibles et électeurs pour la première chambre, qui est le corps principal de l'État. Les *burghers* de la seconde classe sont électeurs et éligibles pour la seconde chambre seulement. Le président et le commandant général sont élus exclusivement par les *burghers* de première classe. Les commandants de district et les *Field-Cornets* sont élus par les deux classes conjointement. Le pouvoir exécutif est entre les mains d'un président, élu pour 5 ans, assisté par un conseil composé de trois membres officiels, le secrétaire d'État, le commandant général et le régist-raire, et de deux membres non-officiels élus par la première chambre du *Volksraad* (1).

Comme on le voit, ce sont la première classe des *burghers* et la première chambre du *Volksraad* qui ont le contrôle des affaires de la République. Et, d'après la constitution, les étrangers ou *Uitlanders* en sont écartés. C'est pour obtenir le droit d'y être admis qu'ils se sont agités et ont demandé l'intervention du gouvernement anglais.

Maintenant, c'est le sabre qui va décider la question. Les hostilités sont commencées depuis quelques jours. Les Boërs ont fait sauter des convois de chemins de fer. On s'est battu autour de Mafeking, de Kimberley, de Glencoe, mais aucune grande bataille n'a encore été livrée au moment où nous écrivons. Cependant les dépêches les plus récentes indiquent que les Boërs ont infligé des pertes sérieuses aux troupes anglaises, et ont forcé à la retraite le corps d'armée du général Yule, qui a dû abandonner ses blessés et ses ambulances.

Le Parlement anglais s'est réuni, et l'opposition, malgré quelques divergences d'opinion manifestées par des hommes comme sir William Vernon Harcourt et M. Morley, a appuyé le gouvernement. Un vote de censure, proposé par un leader irlandais, soutenu par M. Labouchère, n'a réuni que 54 voix.

(1) *The Statesman's year-book*, 1897, pp. 939, 940.

* * *

En France, après le jugement dans le procès Dreyfus et la grâce accordée au condamné, une détente s'est produite. Il semblerait que le dénouement de l'affaire a déterminé une évolution dans l'attitude du général de Galliffet. Le ministre de la guerre avait toujours été compté jusque-là comme un dreyfusard de marque. Mais, au lendemain du pardon, il a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant :

“ L'incident est clos.

“ Les juges militaires, entourés du respect de tous, se sont prononcés en toute indépendance ; nous nous sommes, sans arrière-pensée aucune, inclinés devant leur arrêt ; nous nous inclinons de même devant l'acte qu'un sentiment de profonde pitié a dicté à M. le président de la République ; il ne serait plus question de représailles quelles qu'elles soient.

“ Donc, je le répète, l'incident est clos.

“ Je vous demande, et si c'était nécessaire, je vous ordonnerai d'oublier le passé pour ne songer qu'à l'avenir.

“ Avec vous tous, mes camarades, je crie de grand cœur : *Vive l'armée !* à celle qui n'appartient à aucun parti mais seulement à la France !

(Signé) “ GALLIFFET ”.

Cet ordre du jour a provoqué une explosion de rage dans le camp dreyfusard. Comment, ce général, sur qui l'on croyait pouvoir compter, osait dire qu'il s'inclinait avec respect devant l'arrêt du conseil de guerre ! Comment, il avait l'audace de pousser ce cri séditieux : *Vive l'armée !* C'était une trahison ! “ M. de Galliffet eût mieux fait de se taire, s'est écrié le *Siècle*, la littérature militaire n'y eût rien perdu. Le bon sens pas davantage.

“ Cette proclamation pêche par la forme et par le fond. Elle n'est conforme ni à la vérité historique, ni à la vérité morale ”.

De son côté, la *Petite République*, organe d'un collègue de M. de Galliffet, a rappelé celui-ci à l'ordre en ces termes peu sympathiques :

“ Comme M. le ministre de la guerre, nous sommes tout prêts, nous aussi, à crier : *Vive l'armée !* mais à celle qui appartient seulement à la France, non pas à celle qui obéit aux jésuites. Et tant que les généraux qui se sont acharnés à soutenir la cause de

l'injustice, des faux et du mensonge, tant que les Boisdeffre, les Gonse, les Billot, les Roget — sans parler de Mercier, qui vient de la quitter — ne seront pas sortis de l'armée, le P. du Lac en demeurera le véritable chef et la conduira à l'assaut de la Vérité, de la Justice et de la République.

“ C'est dire que l'incident n'est pas clos ; qu'il le sera seulement quand la réhabilitation de Dreyfus aura suivi la grâce présidentielle, et quand les criminels qui ont travaillé, par les pires moyens, à la condamnation, puis à la recondamnation de l'innocent, auront été punis de leurs forfaitures et de leurs basses manœuvres.

“ L'incident n'est pas clos. M. le ministre de la guerre commande l'armée, mais il ne commande pas aux événements, dont la logique est plus forte que les volontés ministérielles. La conscience publique est en dehors de son département, et il n'a pas le pouvoir d'imposer silence aux légitimes revendications des honnêtes gens ”.

Par contre la presse conservatrice et amie de l'ordre a applaudi le général. Nous détachons d'un article de l'*Univers* les lignes suivantes :

“ Il nous paraît mériter une pleine approbation, l'ordre du jour dont nous avons publié le texte, en *Dernière Heure*. M. le général de Galliffet s'adresse à l'armée dans les termes qui conviennent le mieux à la situation. Il dit ce qu'il faut dire, comme il fallait le dire. C'est bref, énergique et vibrant. Sauf, d'ailleurs, quelques feuilles dont le parti pris d'opposition absolue ne désarme jamais, les journaux qui avaient lutté contre les tenants de Dreyfus applaudissent le ministre de la guerre, tels, notamment, l'*Éclair* et le *Gaulois*. Par contre, les organes de désordre et de haine, les ennemis de l'armée, comme le *Siècle*, l'*Aurore*, la *Petite République*, jettent des cris de rage. Ils déclarent M. de Galliffet digne des mêmes sentiments que ses prédécesseurs. Le général ne prendra peut-être pas cela pour une injure, malgré l'intention ”.

Le général de Galliffet n'en est pas resté là. Quelques jours après son ordre du jour à l'armée, il a prononcé une allocution aux obsèques du général Brault, chef d'état-major général de l'armée. Et ce bref discours a fait sonner la note chrétienne. Le voici dans toute son éloquente et énergique concision :

“ MESSIEURS, — Brault a été notre compagnon partout où la France a porté ses armes. Il fut souvent mon collaborateur, toujours mon ami.

“ Dieu nous a enlevé cet homme de bien, qui a sacrifié au service de la patrie son repos, sa santé et sa vie !

“ Consolons-nous en pensant que ce soldat chrétien a reçu sa récompense dans un monde meilleur. Adieu, Brault, adieu ! ”

Ces paroles ont réjoui tous les croyants et scandalisé tous les sectaires.

“ En une minute au plus, a dit *l'Univers*, le général de Galliffet, ministre de la guerre, a prononcé un superbe discours.

“ Il s'est montré à la fois orateur, soldat et chrétien.

“ Il y a bien des années qu'un membre du gouvernement, parlant à titre officiel, en public, n'avait tenu un langage aussi chrétien.

“ Mais quelle fureur le général de Galliffet ne va t-il pas soulever chez ses collègues et ses nouveaux amis, déjà passés à l'état d'anciens !

“ Dès aujourd'hui, plusieurs journaux ministériels attaquent vivement le ministre de la guerre.

“ *L'Aurore* signale avec colère et mépris cette “ évolution ” scandaleuse ; le *Radical* n'hésite point à rabaisser M. de Galliffet jusqu'au niveau de Bossuet !

“ Allons, tant mieux !

“ Espérons que le général de Galliffet, qui semble en avoir pris la résolution, continuera de mériter ces injures.

“ Mais, tout de même, si Mlle Couesdon s'était avisée de prédire, il y a un an, qu'on verrait M. Millerand ministre et qu'on entendrait en même temps l'un de ses collègues affirmer sa foi chrétienne, officiellement et publiquement, — elle aurait perdu ses derniers fidèles ”.

Il semble évident que M. de Galliffet change son orientation. Que signifie son attitude ? Que se propose-t-il ? Bien des gens en France se posent en ce moment cette question. On assure que ces actes significatifs du ministre de la guerre ont terriblement desserré les liens qui unissaient les membres du triumvirat Waldeck-Rousseau-Galliffet-Millerand. Ce dernier, surtout, doit être peu enthousiaste des déclarations récentes du général.

*
* * *

Les journaux français nous ont apporté le réquisitoire du procureur général devant la haute cour de justice. Cette pièce, — un factum de trente-six pages,—prouve uniquement, suivant les ex-

pressions d'un journal parisien, que les royalistes travaillent pour la royauté ; que les nationalistes luttent contre les parlementaires, et que les anti-sémites veulent mettre à la raison les Israélites ; mais il n'établit nullement qu'il y ait concert entre eux, ni qu'il y ait eu complot proprement dit, ni surtout qu'il y ait eu attentat. Quant au rôle de M. Déroulède, le réquisitoire insiste sur son initiative du 23 février, déjà irrévocablement jugée, mais il n'arrive pas à préciser aucune tentative nouvelle, ni surtout aucune collusion du fougueux député républicain-plébiscitaire avec les chefs royalistes. Dans ces conditions, dit la *Vérité*, de Paris, l'impression générale parmi les sénateurs et dans la presse, a été que le procureur général avait simplement raconté une facétieuse conspiration de collégiens en vacance, et que le gouvernement s'était moqué du sénat en le dérangeant pour pareilles vétilles. Les décisions que les juges de la haute cour ont prises ensuite, en chambre du conseil, traduisent cette impression d'une façon qui constitue pour le ministère public et pour le gouvernement un échec indiscutable. En effet, après une longue et orageuse séance à laquelle ont pris part MM. Bérenger, Morellet, Milliard et Maxime Lecomte, mais dont l'effort a été soutenu principalement par M. de Lamazelle, on a d'abord décidé d'admettre les inculpés au bénéfice de la loi du 8 décembre 1897, qui substitue l'instruction contradictoire à l'instruction secrète ; puis on a renvoyé jusqu'après l'instruction la décision à prendre sur la compétence ou l'incompétence de la haute cour dans les affaires qui lui sont déferées ; enfin, l'on a spécifié que ce débat sur la compétence serait lui-même contradictoire et public. Toutes ces résolutions ne prouvent-elles pas que, contrairement au vœu du ministère, le sénat ne s'est pas considéré comme suffisamment édifié par le réquisitoire sur la valeur des faits allégués et sur sa compétence pour en connaître.

Cette affaire montée avec tant d'éclat paraît destinée à se terminer en queue de poisson.

*
* * *

Le Souverain Pontife vient d'adresser une nouvelle encyclique aux évêques de France. Nous en empruntons une analyse succincte au correspondant romain d'un journal de Paris. Après avoir fait l'éloge de la nation française, le Souverain Pontife traite successivement plusieurs sujets d'intérêt vital pour le clergé de France. Il loue aussi comme une des gloires de ce clergé la multiplication des petits séminaires.

Relativement à leurs plans d'études, il constate la nécessité de compter avec les programmes de l'État afin de maintenir l'influence du clergé sur la société et de fournir beaucoup de prêtres ne le cédant nullement pour la science, dont les grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'État forme pour ses lycées et universités.

Mais après avoir satisfait aux exigences des programmes, il recommande la fidélité aux méthodes traditionnelles qui formèrent les illustrations du clergé français. Il insiste notamment sur l'étude des littératures grecque et latine, qu'il faut cultiver avec une intelligente et patriotique sollicitude, quand même elles devraient disparaître des autres écoles publiques.

Relativement aux études dans les grands séminaires, le Pape exhorte à éviter les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, surtout de celle qui sacrifie à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle consacre.

Léon XIII regrette que ce scepticisme doctrinal, provenant de l'importation étrangère protestante, ait pu être accueilli par un pays justement célèbre pour son amour de la clarté dans les idées et le langage. Il faut que les élèves des grands séminaires étudient la philosophie rationnelle comme l'inculquait Mabillon.

Il ne faut pas qu'ils demeurent étrangers à l'étude des sciences naturelles dans une juste mesure, afin que le clergé puisse résoudre les objections des incrédules.

Il indique les meilleures méthodes pour l'étude des sciences sacrées, recommandant la théologie et la scolastique de saint Thomas, la lecture assidue du catéchisme du concile de Trente.

Il met en garde contre les tendances inquiétantes dans l'interprétation de la Bible, mais encourage les exégètes à se tenir au courant des progrès de la critique.

Dans l'étude de l'histoire de l'Église, il ne faut pas perdre de vue qu'elle renferme un ensemble de faits dogmatiques imposant la foi.

Relativement à l'élément humain, l'histoire de l'Église doit être exposée avec une grande probité, car Dieu n'a pas besoin de nos mensonges.

Ainsi étudiée, l'histoire de l'Église constitue la démonstration de la divinité du christianisme.

Le droit canonique doit compléter les études sacrées, car c'est son ignorance qui favorisa les erreurs sur les droits des papes, des évêques et la puissance que l'Église tient de sa constitution.

Relativement à l'action et à la conduite sacerdotales, le Pape loue les prêtres dociles aux conseils de l'encyclique *Rerum Novarum*, allant au peuple, aux ouvriers, aux pauvres, les moralisant, rendant leur sort moins dur, fondant des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance, de placement, écrivant des livres, des articles, donnant la preuve d'un intelligent dévouement aux besoins pressants de la société.

Toutefois, ce zèle doit être accompagné de discrétion, rectitude et pureté.

Il est indispensable pour cela de respecter l'autorité des évêques.

“ Ne faites rien sans votre évêque. Rappelez-vous que les prêtres groupés autour de Judas Macchabée furent vaincus parce qu'ils avaient voulu s'affranchir des règles de la discipline. N'écoutez pas les hommes néfastes semant la division, attaquant, calomniant les évêques. Ne lisez ni leurs brochures ni leurs journaux ”.

Les prêtres manqueraient à leurs devoirs de prêtres en adoptant dans la prédication un langage peu en harmonie avec la dignité du sacerdoce, ou en assistant à des réunions populaires dans lesquelles leur présence servirait seulement à exciter les passions impies.

Cette encyclique rappelle le mot de saint Augustin : “ Plus on marche avec force et rapidité quand on est hors du bon chemin, plus on s'égaré ”.

Assurément, dit Léon XIII, il y a des nouveautés avantageuses pour faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et la société, mais il appartient aux pères de famille, non aux enfants ou aux serviteurs, de les examiner.

Il rappelle qu'il mit en garde les catholiques nord-américains contre les innovations tendant à substituer aux principes de la perfection chrétienne des maximes plus ou moins imprégnées de naturalisme.

Cette lettre encyclique est la confirmation des actes récents de Léon XIII, spécialement dans la question de l'américanisme. Elle part de la même inspiration et tend au même but. La presse catholique de France l'a accueillie avec respect et reconnaissance.

* * *

En Angleterre, la controverse ritualiste a pris une tournure très acrimonieuse. On sait que les archevêques de Cantorbéry et de York ont publié une lettre condamnant certaines pratiques qui

s'étaient introduites dans la haute église. Lord Halifax, en réponse à ce document, a adressé une lettre aux membres laïques de l'*English Church Union*. Il déclare que, pour lui, la manifestation des deux primats anglicans est un "des plus grands malheurs qui se soient abattus sur l'Église depuis l'origine du mouvement d'Oxford," et comme conclusion pratique, il encourage ses amis laïques à soutenir de toutes leurs forces les clergymen qui refuseraient de se soumettre aux décisions issues de Lambeth.

Les adversaires du ritualisme ont fait entendre un concert de récriminations contre lord Halifax ; ils l'ont accusé de "laïcisme," et l'ont représenté comme un rebelle. Mais il n'est pas probable que ces attaques fassent perdre beaucoup d'adhérents à l'*English Church Union*.

Il est évident que l'église anglicane traverse en ce moment une grande crise.

* * *

Au Canada, la guerre du Transvaal a eu son contre-coup. La question de la participation du Canada à la campagne en Afrique, a été posée par un grand nombre de journaux. Le gouvernement Laurier a d'abord semblé très hostile à cette idée. Puis l'opinion favorable à cette participation s'accroissant, dans les provinces anglaises surtout, le cabinet d'Ottawa a décidé d'envoyer un contingent de volontaires, au nombre de mille, équipés et expédiés aux frais du gouvernement.

On parle toujours d'élections générales pour l'hiver prochain. Cependant elles sont peut-être moins probables maintenant qu'il y a quelques semaines. Les chefs de parti ont commencé de part et d'autre une campagne de discours politiques à Ontario et dans les provinces maritimes.

Ths Chapais.

Québec, 25 octobre 1899.